



**ÉQUIPE NATIONALE
PETKOVIC FACE
À LA PRESSE
DEMAIN**

P.12



**RESTITUTION DES BIENS MAL ACQUIS
TRANSFERT DE 51 UNITÉS
ÉCONOMIQUES AU SECTEUR
PUBLIC**

P.7

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 28 AOÛT 2024 // N°890 // PRIX 20 DA

YOUCEF AOUCHICHE,
DEPUIS OUARGLA :

RELANCE DE L'ÉCONOMIE ET RÉDUCTION DU CHÔMAGE

Au 12^e jour de la campagne, Youcef Aouchiche, le candidat du FFS, a dévoilé ses engagements majeurs lors d'un meeting organisé lundi soir à la salle Sedrata de Ouargla. Déterminé à transformer l'économie algérienne.

P.2



HÔPITAL ALGÉRO-QATARI-ALLEMAND

DÉBUT IMMINENT DES TRAVAUX

L'ambassadeur du Qatar en Algérie, Abdelaziz Ali Al-Naama, a annoncé des avancées importantes dans le projet de l'hôpital algéro-qatari-allemand, qui verra bientôt le jour...

P.4

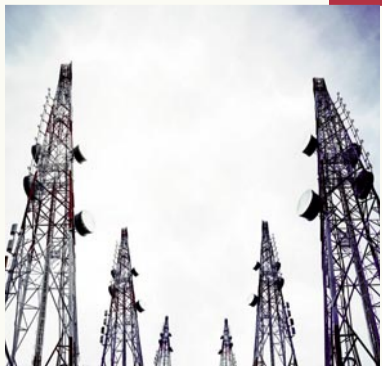


LA COUVERTURE 4G A DÉPASSÉ
85 % DE LA POPULATION

LE NOMBRE D'ABONNÉS PASSE À 48 MILLIONS, CONTRE 37 MILLIONS IL Y A QUATRE ANS

Le secteur de la Poste et des Télécommunications a renforcé, depuis 2020, ses performances en améliorant la qualité des services, leur accessibilité et les infrastructures numériques, en vue de consacrer le principe du service public à l'ensemble des citoyens, selon un rapport du ministère...

P.6



À UNE SEMAINE DE LA FIN DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

LES CANDIDATS REDOUBLENT DE TÉNACITÉ

À UNE SEMAINE DE LA FIN DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE ET À UN PEU PLUS DE DIX JOURS DU SCRUTIN PRÉSIDENTIEL, LES CANDIDATS ONT SORTI LE GRAND JEU EN DÉVOILANT LEURS GRANDS PROJETS POUR CONSTRUIRE UN AVENIR MEILLEUR POUR LE PAYS ET POUR LE BIEN-ÊTRE DES CITOYENS...

Lire en pages 2 et 3



ABDELALI HASSANI CHERIF, AVANT-HIER, À ADRAR :

«JE M'ENGAGE À ADAPTER LES FINANCEMENTS ET LES INVESTISSEMENTS AUX BESOINS LOCAUX»

Le candidat du MSP, Abdelali Hassani Cherif, a affirmé, lundi dernier, depuis la wilaya d'Adrar, son désir de repenser les vastes régions du Sud, à travers une approche économique et sociale basée sur la réalisation de grands ouvrages et des projets, ainsi que par l'encouragement des investissements dans divers secteurs, notamment dans les secteurs agricole et manufacturier, et en soutenant les petites et moyennes entreprises, lesquelles créeront des emplois...

P.2



ABDELALI HASSANI CHERIF, AVANT-HIER, À ADRAR :

«Je m'engage à adapter les financements et les investissements aux besoins locaux»

Le candidat du MSP, Abdelali Hassani Cherif, a affirmé solennellement, lundi dernier, son engagement à développer des programmes de développement pour les régions du Sud, lors d'un rassemblement populaire à la Maison de la Culture chahid Chibani-Mohamed dans la wilaya d'Adrar.

Hassani Cherif a expliqué qu'il envisageait de «repenser les vastes régions du sud, à travers une approche économique et sociale basée sur la réalisation de grands ouvrages et des projets, ainsi que par l'encouragement des investissements dans divers secteurs, notamment dans les secteurs agricole et manufacturier, de même en soutenant les petites et moyennes entreprises, lesquelles créeront des emplois». Abordant le potentiel touristique de cette wilaya du sud algérien, qui regorge de zaouias et de centres spirituels et religieux, Hassani Cherif a souligné «l'importance des zaouias, qui constituent un axe fondamental dans la promotion du tourisme

religieux». Au douzième jour de la campagne électorale, le candidat a souligné «la nécessité de protéger le produit national, d'améliorer les normes de qualité, de valoriser les capacités, les ressources et l'artisanat local, ainsi que d'élargir les mécanismes de financement locaux, tels que les subventions et les fonds de développement local, afin d'adapter les investissements aux besoins locaux». Le leader du mouvement de la société pour la paix a rappelé que son programme vise à «aller vers une réforme des découpages administratifs afin d'établir les bases du développement local». Hassani Cherif a appelé les citoyens de la wilaya d'Adrar à «se rendre aux urnes et à participer avec force à ces



élections, qui constituent un tournant», considérant la forte participation comme un message à ceux qui se cachent au sein de la nation pour lui porter du tort». Le candidat du MSP a promis, en cas de victoire, de mettre en place des programmes de développement

pour les régions du Sud afin de les rendre plus attractives, suivant une approche socio économique axée sur la réalisation de grands projets et infrastructures et la promotion de l'investissement dans divers secteurs, notamment l'agriculture et l'industrie de transformation, «à

travers le soutien aux petites et moyennes entreprises créatrices d'emplois». Évoquant le potentiel touristique de cette wilaya, le candidat du MSP a souligné «l'importance des zaouias dans la promotion du tourisme religieux». Il a, par ailleurs, souligné «la nécessité de protéger le produit national, d'améliorer les normes de qualité, de valoriser les capacités locales, les ressources et l'artisanat, d'étendre les mécanismes de financement au niveau local tels que les subventions et les fonds de développement et d'adapter les investissements aux besoins». Hassani Cherif a, dans ce cadre, rappelé que son programme électoral proposait «le redécoupage administratif pour asseoir les bases du développement». Lors de son meeting, le candidat du MSP a affirmé qu'une forte participation à cette élection cruciale «enverra un message clair à ceux qui veulent nuire à la patrie». **I.Med Amine**

ABDESLAM BACHAGHA, DÉPUTÉ ET REPRÉSENTANT DU CANDIDAT ABDELALI HASSANI CHERIF :

«Nous proposons à l'électeur un programme politique complet et pratique»

Abdeslam Bachagha est député à l'Assemblée nationale et représentant du candidat Abdelali Hassani Cherif dans la campagne électorale. Le conseil consultatif a choisi de proposer un candidat du parti en la personne de Abdellali Hassani Cherif ; et aujourd'hui, on peut dire que notre candidat est devenu le candidat de tous les Algériens. «Nous proposons aux électeurs un programme politique complet et non pas, comme vous pouvez le constater vous-mêmes, des slogans vides de tout contenu. C'est un programme

pratique et réalisable élaboré par les experts du parti et avec l'apport d'autres experts, touchant tous les secteurs de la vie. Je parlerais volontiers, en tant que médecin spécialiste, du secteur de la santé, puisqu'il s'agit d'un segment important de la vie publique d'autant que le système sanitaire, comme il vous est loisible de l'observer, souffre de dysfonctionnements et de lacunes qui l'empêchent de se développer et d'atteindre ce qu'il est attendu de lui, et ce, malgré un budget colossal et les efforts fournis par

les cadres médecins dans les institutions sanitaires publiques et privées. De ce fait, le programme Força élaboré par le MSP est venu avec des propositions concrètes sur ce dossier, des propositions de réformes complètes de ce qui doit l'être et que nous synthétisons dans la révision des salaires des médecins et des paramédicaux. Car la situation salariale actuelle ne peut plus fixer nos cadres qui, à la première occasion, s'en vont tenter leur chance sous d'autres cieux. Créer de nouveaux apports d'autofinancement

afin d'augmenter le volume de la comptabilité financière et permettre d'alléger certaines dépenses non remboursables pour le malade au niveau des centres hospitaliers, permettra aux patients dans les hôpitaux de trouver des services de qualité et enfin la révision de la cartographie sanitaire nationale sur la base de critères statistiques et scientifiques précis pour une meilleure répartition des ressources humaines et des outils de travail».

Propos recueillis par F.O.

AOUCHICHE, HIER, DEPUIS OUARGLA :

Relance de l'économie et réduction du chômage

Au 12ème jour de la campagne pour les élections présidentielles du 7 septembre, Youcef Aouchiche, le candidat du FFS, a dévoilé ses engagements majeurs lors d'un meeting organisé lundi soir à la salle Sedrata de Ouargla. Déterminé à transformer l'économie algérienne, Aouchiche a présenté un programme ambitieux visant à réformer le système économique et social du pays. Le candidat a mis en avant son objectif de mettre en place «un système économique équilibré» qui offrira aux compétences nationales des opportunités d'investissement. Selon lui, l'Algérie possède toutes les potentialités

nécessaires pour réaliser un développement significatif. Il a particulièrement insisté sur le rôle crucial que doit jouer le secteur des hydrocarbures dans la promotion de la croissance économique et le soutien de l'économie nationale. Aouchiche a aussi souligné l'importance de diversifier l'économie pour réduire la dépendance aux hydrocarbures et promouvoir d'autres secteurs porteurs tels que les technologies et les industries locales. Sur le plan social, Aouchiche a promis de s'attaquer vigoureusement au chômage, notamment chez les jeunes, en prenant en compte les spécificités et les potentialités

de chaque région. Cette approche régionale vise à adapter les solutions aux réalités locales pour une efficacité accrue. Il a également proposé de réévaluer les politiques de formation et de soutien aux jeunes entrepreneurs afin de leur fournir les outils nécessaires pour réussir dans un environnement économique en transformation. Le candidat du FFS a également annoncé des mesures pour améliorer les conditions de vie des Algériens, telles que la révision des salaires et l'augmentation des allocations pour les catégories vulnérables. Il a proposé d'utiliser une partie des recettes fis-

cales issues des hydrocarbures pour financer un fonds destiné à soutenir les grands projets d'infrastructure, avec l'objectif de créer des emplois et stimuler l'économie. Ce fonds pourrait également servir à investir dans des programmes de développement durable, renforçant ainsi la résilience économique à long terme. Aouchiche a également évoqué la nécessité d'une réforme en profondeur du système éducatif pour préparer les jeunes aux défis futurs et garantir une main-d'œuvre qualifiée. En misant sur une éducation de qualité, il entend créer un environnement propice à l'innovation et à l'entrepreneuriat. Ces

engagements marquent une volonté de réforme profonde, avec une attention particulière à la justice sociale et à l'équilibre économique. L'électorat algérien attend désormais de voir comment ces propositions se concrétisent dans le cadre de la campagne électorale et quelles seront les réponses des autres candidats face à ce programme ambitieux. Le discours d'Aouchiche reflète une approche intégrée visant à aborder les défis économiques et sociaux de manière cohérente, tout en mettant en avant la nécessité d'une vision proactive pour l'avenir de l'Algérie.

Oumssia B.

DÉCÈS DE L'ANCIEN MINISTRE ÉGYPTIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, D^R. NABIL AL ARABI

Attaf présente ses condoléances

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a adressé deux messages de condoléances au ministre des Affaires étrangères, de l'Emigration et des Expatriés de la République arabe d'Égypte, pays frère, Badr Abdelatty, ainsi qu'au secrétaire général de la Ligue des États arabes, Ahmed Aboul Gheit, suite au décès du D^r Nabil Al Arabi, ancien ministre égyptien des Affaires étrangères et ancien SG de la Ligue des États

arabes, indique un communiqué du ministère. «Suite au décès du D^r Nabil Al Arabi, ancien ministre égyptien des Affaires étrangères et ancien secrétaire général de la Ligue des États arabes, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a adressé, ce jour, deux messages de condoléances au ministre des Affaires étrangères, de l'Emigration et des Expatriés de la République arabe d'Égypte, pays frère, Badr Abdelatty,

ainsi qu'au secrétaire général de la Ligue des États arabes, Ahmed Aboul Gheit», lit-on dans le communiqué.

Ahmed Attaf a exprimé dans ses deux messages «ses sincères condoléances et ses profonds sentiments de compassion aux proches du défunt, et à toute la famille diplomatique égyptienne ainsi qu'aux membres du secrétariat général de la Ligue arabe, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son

vaste paradis», ajoute le communiqué. Le ministre a également salué «le riche parcours du défunt, qui était une des figures éminentes de la diplomatie égyptienne et un des doyens de l'action arabe commune et que l'histoire se souviendra de leur dévouement et loyauté dans la défense des causes et des priorités de la région arabe, au moment où elle vit une des périodes les plus difficiles de son histoire», conclut le communiqué.

BRAHIM MERAD, DIRECTEUR DE CAMPAGNE DU CANDIDAT TEBBOUNE, À ANNABA, EL TARF ET SOUK-AHRAS :

«Notre candidat veut que Annaba soit au niveau qu'elle mérite»

Au treizième jour de la campagne électorale, Brahim Merad, à la tête de l'équipe du candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune, était hier dans la wilaya d'Annaba, avant de se rendre dans l'après-midi à El Tarf et Souk-Ahras...

Le responsable, très actif sur le terrain pour convaincre les électeurs, s'est directement adressé aux citoyens «au nom du candidat, qui aurait voulu être présent avec vous à Annaba». Plusieurs «engagements fermes» ont été annoncés, au profit du développement de la wilaya, et notamment pour la relance du fleuron national, le complexe d'El Hadjar. Des promesses que le directeur de campagne compare à «un contrat entre le candidat et le peuple». Sa mise en œuvre dépend toutefois de la mobilisation et du vote pour le candidat. «Considérez les annonces comme des engagements, comme un contrat dont la signature aura lieu le 7 septembre prochain». En effet, lors de sa première halte à Annaba, le directeur de campagne du candidat Tebboune a fait savoir que le calendrier du candidat n'a pas permis l'organisation d'un meeting dans la région. «Le candidat Tebboune voulait venir personnellement à Annaba, mais, comme vous le savez, il a des responsabilités qu'il ne peut pas laisser», précise Merad. Il confirme également que la campagne se concentrera sur quatre grands déplacements. «Il a fait le choix de donner quatre meetings durant la campagne». Et concernant les engagements pour la wilaya d'Annaba, Merad, qui promet notamment «la construction d'un tramway» pour le centre-ville, a surtout concentré ses annonces sur la question du développement local. Ainsi, il fait savoir aux potentiels électeurs : «Notre candidat connaît très bien Annaba et il aimerait qu'elle soit au niveau qu'elle mérite». Il a tenu à préciser que



Tebboune, en cas de réélection, «prévoit un déplacement dans la wilaya dès les premiers mois d'un éventuel second mandat. Il veut un programme complé-

mentaire pour le développement de la région et Annaba en a besoin». La wilaya, estime le responsable, devra suivre l'exemple d'Oran, «dont le visage a radica-

lement changé. Annaba a les atouts pour faire de même». Et très concrètement, il explique que l'effort devra se concentrer sur l'industrie, «le tissu indus-

triel de la région a malheureusement souffert d'une mauvaise gestion. Aujourd'hui notre candidat est déterminé à le faire revivre». Ainsi, l'important complexe sidérurgique d'El Hadjar est directement évoqué. «Ce fleuron de l'industrie algérienne, je connais ses capacités et je sais que la véritable richesse est la ressource humaine et le savoir-faire». Par ailleurs, Brahim Merad est également revenu, hier, et d'une manière plus générale, sur les grands axes du nouveau programme présidentiel, et plus précisément l'avenir de l'économie du pays. Ainsi, il explique en substance que le «maître mot» est de «garantir une vie digne» pour les citoyens. «Vous avez tous constaté qu'aujourd'hui, à la fin de son premier mandat, il a renforcé le pouvoir d'achat». L'un des axes de cette politique a été, et devra être, l'emploi, ajoute Merad. «Notre candidat a fait en sorte de supprimer tous les obstacles afin de permettre aux projets à l'arrêt à cause de la bureaucratie d'être lancés et de recruter des travailleurs». Pour rappel, le candidat Tebboune a annoncé dimanche dernier qu'il s'engage à la création de 450 000 emplois en cas de victoire. Des postes en grande partie dans l'industrie manufacturière et l'exploitation des ressources naturelles. Et à ce propos, le responsable de la campagne a aussi insisté hier sur les grands projets qui ont été lancés ces dernières années, dont la mine de fer de Gara Djebilet, «que personne n'avait réussi à lancer avant lui». L'objectif de tels projets est en effet de «limiter au maximum» la dépendance à l'exportation des hydrocarbures. **R.K.**

LA DIRECTION DE CAMPAGNE DU CANDIDAT TEBBOUNE RÉAGIT À UNE VIDÉO «L'ère des grands posters et des cadres dans les scènes est révolue»

La direction de la campagne électorale du candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune a réagi hier, à une vidéo largement relayée sur les réseaux sociaux, sur laquelle l'on peut bien voir un individu (un jeune) se pencher et s'agenouiller devant un poster géant du candidat à la présidentielle du 7 septembre prochain. «Ce comportement n'est en aucun cas acceptable», écrit la direction de la campagne électorale du candidat Tebboune dans un communiqué, rappelant que le président de la République a banni de tels agissements. «On ne se prosterne que devant Allah», précise-t-on de même source. «L'ère des

grands posters et des cadres dans les scènes est révolue. Aujourd'hui, nous sommes entrés à l'époque où il faut convaincre par le travail et par les programmes», a pour rappel indiqué Tebboune en juillet dernier, dans son entrevue avec la presse durant laquelle il a fait l'annonce de sa candidature à un deuxième mandat à la tête du pays. «Quand on parle de l'Algérie nouvelle, ce n'est pas pour continuer avec les pratiques de l'ancienne époque. Si ces images m'ont rappelé un souvenir d'un passé douloureux, ça doit être le cas du peuple qui s'est aussi souvenu de ce passé», avait-il soutenu.

CARNET DE CAMPAGNE

Diplomatie, développement socio-économique, logement, salaires...

La campagne électorale bat son plein. Les candidats, ou leurs représentants, se livrent une bataille dans le calme et la sérénité. Ils multiplient meetings et activités de proximité pour faire connaître leurs programmes électoraux et gagner la confiance des électeurs. Dans leurs échanges avec les citoyens, ils ont abordé avec beaucoup de franchise les grands défis qui attendent le pays. La diplomatie, le logement, le développement socio-économique, la revalorisation des salaires, le rôle de la femme en politique et dans la société sont les principaux sujets qui ont été évoqués. Les trois candidats ont ceci en commun qu'ils visent la réforme de l'économie, le renforcement de l'unité nationale et le maintien du système de soutien social dans le pays. Ainsi, le candidat du FFS, Youcef Aouchiche, lors de déclarations à la presse à Ghardaïa, a affirmé que son programme électoral propose des solutions «réalistes» pour consacrer le changement et construire le pays sur des bases solides, tout en appelant les citoyens à adhérer à son projet. Les solutions proposées s'inspirent «des idéaux du 1^{er} Novembre, notamment la construction d'un Etat social et démocratique», a-t-il ajouté, en soulignant que la présidentielle du 7 septembre constitue «une opportunité de mobilisation» pour le changement et l'édification d'une Algérie «réconciliée avec elle-même». Par ailleurs, le candidat du FFS s'est engagé à «lutter contre le chômage, notamment chez les jeunes», en tenant compte des «spécificités et potentialités de chaque région». Il a également promis de «revoir les

salaires» et «d'augmenter les allocations destinées aux catégories vulnérables», proposant d'allouer une partie de la fiscalité pétrolière au «financement d'un fonds chargé d'investir dans les grands projets pour la création d'emplois». Dans un autre registre, Youcef Aouchiche s'est engagé en faveur d'une diplomatie algérienne «active et d'un plus grand rôle en tant que médiateur dans le règlement des conflits régionaux, outre la poursuite du soutien

sociales. «Dans l'attente de trouver des solutions pérennes pour la question du chômage, nous n'avons pas abandonné pour autant les sans-emploi», rappelle le candidat Tebboune. Lors de son meeting, tenu dimanche dernier à Oran, il a indiqué que l'allocation chômage sera portée «en 2025 à 20 000 DA». Deux millions de sans-emploi en bénéficient actuellement, en sus de la protection sociale que leur assure la carte Chifa. Au plan extérieur, il continuera, s'il est réélu, à défendre «les positions immuables de l'Algérie en faveur des causes de libération, en tête desquelles la cause palestinienne». Pour sa part, le candidat du MSP, Abdelaali Hassani Cherif, affirme que son programme électoral, qui est étudié et précis, focalise sur un ensemble d'objectifs politiques et socioéconomiques, parmi lesquels «l'ancrage de la démocratie et du pluralisme, la réalisation de projets de développement dans le pays, ainsi que la consécration de la solidarité sociale et la promotion du rôle des jeunes et de la femme». Hassani estime que «la prochaine élection présidentielle constitue une étape importante pour le pays, car, a-t-il ajouté, c'est une «opportunité pour la classe politique et les citoyens des différentes couches d'œuvrer à l'unité et à la stabilité du pays». Comme on peut le constater, tous les programmes électoraux des candidats à la présidentielle intègrent une composante importante consacrée aux femmes. **Youcef S.**



aux causes palestinienne et sahraouie». De leur côté, les dirigeants des formations politiques soutenant le candidat indépendant, Abdelmadjid Tebboune, ont souligné l'importance de lui renouveler la confiance pour un second mandat afin de lui permettre de «poursuivre la politique de soutien social» au profit des différentes catégories

HÔPITAL ALGÉRO-QATARI-ALLEMAND

Début imminent des travaux

L'ambassadeur du Qatar en Algérie, Abdelaziz Ali Al-Naama, a annoncé des avancées importantes dans le projet de l'hôpital algéro-qatari-allemand, qui verra bientôt le jour...

Les travaux de construction de cet établissement de santé de pointe débiteront très prochainement, marquant une étape cruciale dans la collaboration entre les deux pays. La société algéro-qatarie de services de santé a déjà pris toutes les dispositions nécessaires pour lancer ce projet ambitieux. L'ambassadeur a déclaré que les travaux préliminaires, tels que la préparation et l'aplanissement du terrain, commenceront dans un avenir proche, tandis que les conceptions architecturales sont déjà en cours de finalisation. L'ensemble des travaux sera mené avec rapidité et efficacité, dans les délais prévus, pour offrir aux citoyens algériens un accès à des services médicaux de haute qualité. L'ambassadeur qatari a affirmé que ce projet figure parmi les priorités des relations entre le Qatar et l'Algérie. Il représente une contribution majeure au secteur de la santé algérien,

notamment en proposant des opérations chirurgicales spécialisées, souvent nécessaires à l'étranger, mais qui seront désormais accessibles localement. Ce projet ne se limite pas seulement à l'amélioration des infrastructures de santé. Il prévoit également de renforcer les compétences des professionnels de la santé algériens, en leur offrant une formation sur les dernières technologies médicales. Cette mesure vise à élever le niveau des services de santé en Algérie, tout en créant un environnement d'excellence pour la formation des médecins locaux. L'ambassadeur a aussi mis en lumière les relations exemplaires entre le Qatar et l'Algérie, décrivant ces relations comme un modèle de collaboration basée sur le respect mutuel et les intérêts communs. Au fil des années, ces liens se sont renforcés, avec une volonté commune des dirigeants des deux pays de développer une



collaboration stratégique dans divers secteurs. Il a souligné que les deux pays partagent des positions alignées sur des questions internationales cruciales, telles que le soutien aux droits du peuple palestinien et l'aide humanitaire à la bande de Gaza. Il a souligné aussi que le projet de l'hôpital algéro-qatari-allemand pourrait devenir un modèle pour des partenariats similaires à travers la région,

orientés vers le développement des infrastructures de santé et le renforcement des capacités locales. L'hôpital algéro-qatari, fruit d'une coopération entre l'Etat algérien et l'Émirat du Qatar, est entré dans sa phase de réalisation avec la création de la société détenue pour 60% par le Fonds Qatari Elegancia et 40% par le Fonds algérien, le FNI. L'hôpital, d'une capacité de 300 lits, sera localisé à Sidi

Abdellah, il répondra à une importante demande de soins spécialisés comme les maladies cardiaques, neurochirurgicales et oncologiques. Le projet de cet hôpital sera accompagné d'un institut de formation pour le staff médical, ce qui traduit la volonté des deux parties à renforcer et à développer ce secteur au profit de l'Algérie. Cet hôpital doté de moyens modernes englobe 30 unités de soins intensifs, 15 blocs opératoires et 40 cliniques externes, en sus de 20 zones dédiées aux urgences, réunissant des compétences médicales de haut niveau et les technologies de pointe en matière de diagnostic et de traitement en un seul endroit. Le projet contribuera, également, à répondre à un grand nombre de besoins médicaux, notamment dans le domaine des services médicaux spécialisés telles les maladies cardiaques complexes, la chirurgie du foie, la neurochirurgie et les déformations de la colonne vertébrale, ainsi que la chirurgie oncologique et la chimiothérapie.

R.N.

AIR ALGÉRIE

Le procès de onze employés fixé au 8 septembre

Le procès des onze accusés, dont huit employés d'Air Algérie, est prévu pour le 8 septembre au tribunal de Sidi M'hamed. Les enquêtes menées par l'Office national de lutte contre la corruption (ONLC) ont mis en lumière l'ampleur des pratiques frauduleuses au sein d'Air Algérie. Les accusés font face à des charges graves, notamment l'attribution illégale de contrats et le détournement de fonds. Au centre de cette affaire se trouve un réseau de corruption présumé impliquant huit employés, dont certains occupaient des postes à responsabilité. Les enquêtes ont révélé un système mafieux qui aurait prospéré pendant des années au sein de l'entreprise nationale. Les accusations portent principalement sur des détournements de fonds liés aux caisses sociales et aux syndicats. En octobre 2022, trois employés ont décidé de porter plainte. Leurs accusations visaient principalement des membres de la direction syndicale et du comité de gestion des services sociaux. Il s'agit de détournements à grande échelle, d'attributions de contrats douteux et d'avantages injustifiés pour certains privilégiés. Un élément clé de ce système semble être une agence de voyages qui aurait bénéficié de contrats juteux et de réservations attribuées dans une totale opacité, en échange de contreparties

financières versées à certains employés d'Air Algérie. Ces transactions concernaient des voyages et des séjours dans des hôtels de luxe, dont certains n'ont jamais eu lieu. Les investigations ont montré qu'il s'agissait d'un système bien huilé, avec des voyages fictifs, des factures gonflées et des séjours facturés à des employés qui ne les avaient jamais effectués. Les fonds destinés aux prestations sociales, censés améliorer les

conditions de vie des employés, étaient détournés pour enrichir une poignée de personnes. Certains responsables syndicaux, devenus complices, ont utilisé leur position pour s'enrichir personnellement. Face à ces révélations, la direction d'Air Algérie a promis de prendre des mesures drastiques pour assainir la gestion de la compagnie et restaurer la confiance des employés et des clients. Des audits internes et externes ont été

lancés pour identifier et corriger les dysfonctionnements. Les autorités algériennes, de leur côté, ont réaffirmé leur engagement à lutter contre la corruption et à renforcer les mécanismes de contrôle et de transparence dans les entreprises publiques. Le procès à venir sera suivi de près, non seulement pour les sanctions qui pourraient être prononcées, mais aussi pour les leçons qui pourront en être tirées pour l'avenir.

BLANCHIMENT D'ARGENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME

La Banque d'Algérie publie un nouveau règlement relatif à la prévention

La Banque d'Algérie vient de publier un nouveau règlement relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive.

Ce règlement, publié dans le Journal officiel n° 58, a pour objet de définir le dispositif de prévention et de lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive que les banques, les établissements financiers et les services financiers d'Algérie Poste doivent mettre en

place. Ainsi, ces institutions sont tenues de mettre en place et de tenir à jour des programmes «écrits» en la matière. Elles doivent également élaborer un dispositif d'identification et d'évaluation des risques, ainsi qu'une politique adaptée à ces risques.

Les mesures prises sont proportionnées à la nature et à la taille de l'institution. Cela inclut les risques liés aux nouvelles technologies, y compris le développement de nouveaux produits, services et pratiques commerciales ou l'utilisation de nouvelles technologies ou en voie de développement.

Le règlement exige des institutions, l'application de mesures «efficaces» en matière d'identification du client, selon lesquelles aucun compte ne peut être ouvert, aucune relation d'affaires ne peut être établie et aucune transaction ne peut être effectuée si l'identité du client et du bénéficiaire réel ne peut être identifiée et vérifiée.

Le nouveau texte précise également les modalités de déclaration de soupçon, de la surveillance des virements électroniques, de la saisie et/ou du gel des fonds et des biens, et du blocage des opérations liées aux actifs virtuels.

REFUS DE CÉDER LES RÉCOLTES À L'OAIC

La tutelle avertit les céréaliers

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a adressé de sévères mises en demeure aux producteurs céréaliers, équivalant à des menaces de poursuites judiciaires, conformément à ce que prévoit la loi, s'ils refusent de céder leurs récoltes aux coopératives affiliées à l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC). En application des directives données par le premier responsable du secteur agricole, Youcef Cherfa, lors de sa récente rencontre avec les directeurs des services

agricoles au siège de son département ministériel.

Le ministre a ainsi souligné la nécessité de collecter des produits céréaliers locaux auprès de ceux qui ont bénéficié de semences et d'engrais gratuits. C'est pourquoi la plupart de ces gestionnaires ont commencé à envoyer des correspondances et des appels aux producteurs, leur demandant de livrer les récoltes aux coopératives de céréales et de légumineuses sèches affiliées à l'OAIC, et à ses succursales, afin de contribuer à aug-

menter le stock national de ce produit stratégique.

À cet effet, la Direction des services agricoles de la wilaya d'Ain Defla, à travers un communiqué, a appelé tous les agriculteurs produisant des céréales pour la saison 2023/2024 à remettre l'intégralité de leurs récoltes céréaliers à la coopérative Khemis Miliana ou à ses points de collecte dans toute la wilaya. La même direction a confirmé que l'échec du processus de livraison exposera le propriétaire à des poursuites judiciaires

résultant du stockage illégal, conformément aux dispositions de la loi sur la spéculation illégale n° 15/2021 du 23 décembre 2021, notamment les articles 12 et 13.

L'administration de l'OAIC, en exécution des instructions du gouvernement, avait accordé gratuitement plus de deux millions de quintaux de semences aux producteurs céréaliers touchés par la sécheresse, afin de maintenir la continuité de leur activité, et ainsi contribuer à réduire la facture d'importation de l'étranger.

DESTINATION TOURISTIQUE L'Algérie gagne en popularité auprès des Russes



Selon le portail électronique russe Turprom, média référence dans les tendances touristiques mondiales et russes, l'Algérie gagne plus de terrain auprès des voyageurs russes, en se basant sur les données collectées par les agences de voyages lorsque les clients réservent leur destination, et les avis des touristes russes qui avaient déjà fait l'expérience de plus vaste pays de l'Afrique. Le classement est déterminé par un large éventail de critères, notamment les infrastructures, les ressources naturelles, la durabilité, et les prix compétitifs. Et si les professionnels de tourisme en Russie classe l'Algérie comme une destination tendance pour cette année, c'est au égard aux attractions qu'elle offre, qui comprennent des paysages pittoresques, la beauté de la nature, des ruines et vestiges de

viles anciennes de l'époque romaine et autres, des musées et une saveur nationale, ainsi qu'une cuisine délicieuse. «Un pays doté de nouvelles stations balnéaires, où les touristes russes sont les bienvenus et où la Russie peut devenir l'un des marchés clés, est apparu en Méditerranée», a commenté le site Turprom, en référence à l'Algérie. «A en juger par le nouveau programme, l'Algérie n'hésite pas à devenir concurrente de la Tunisie et du Maroc, et même de l'Egypte», ont écrit les experts de Turprom. D'après le site russe spécialisé «hibiny.ru», de nombreux Russes choisissent l'Algérie pour leurs vacances, en lieu des destinations traditionnelles, mettant en avant ses atouts concurrentiels comme les tarifs très bas, l'hospitalité et les structures hôtelières.

PROGRAMME DE COOPÉRATION MILITAIRE CONJOINTE ALGÉRO-ITALIENNE

Le navire-école Corsaro II accoste au port d'Oran

Le voilier italien Corsaro II de la marine nationale italienne a accosté, lundi dernier, au port d'Oran dans la 2ème région militaire, pour une escale qui durera jusqu'au 28 août. Cette visite s'inscrit dans la mise en œuvre du programme de coopération militaire conjointe algéro-italienne. Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, en marge de cette escale, le commandant du navire-école Corsaro II a rendu une visite de courtoisie au Commandant de la 2ème Région militaire, front de mer ouest. L'équipage du navire aura un programme comprenant des activités culturelles et sportives à cette occasion. La



même source a expliqué que cette activité vise à renforcer la coopération militaire conjointe entre nos forces navales et la marine italienne.

IL IMPORTE DEUX MILLIONS DE TONNES DE DÉCHETS MÉNAGERS

Le Maroc devient la poubelle de l'Europe

La décision du ministère de la Transition énergétique et du Développement durable vient d'autoriser l'importation de plus de 2 millions de tonnes de déchets ménagers et de pneus en caoutchouc des pays européens dont l'Espagne, l'Italie, la Grande-Bretagne et la Suède passe mal auprès des organisations environnementales au Maroc.

Sur décision gouvernementale, 970 896 tonnes de déchets seront importées de France, 20 000 tonnes d'Italie, 30 054 tonnes d'Espagne, 1,5 million de tonnes de Grande-Bretagne, 60 000 tonnes de Suède, et 100 000 tonnes de Norvège sont déversées. Cette décision «est en contradiction avec la Constitution marocaine, qui stipule le droit des



citoyens de vivre dans un environnement sain, ainsi qu'avec les lois et stratégies adoptées par le Maroc pour préserver l'environnement et promouvoir un modèle de développement durable et une transition énergétique équitable», dénonce dans un communiqué le coordinateur du Rassemblement environ-

nemental du nord du Maroc et président de l'Espace de solidarité et de coopération de la région orientale. Pour étayer son propos, il a rappelé que «le Maroc a adopté une série de lois, de décrets d'application et de stratégies pour préserver l'environnement et le développement durable».

RÉCUPÉRÉES PAR L'ÉTAT

Octroi de plusieurs unités économiques à des entreprises publiques

Le DG du Domaine national, Abderrahmane Kheddi, a affirmé que sa direction avait reçu plus de 70 procès-verbaux de réception relatifs à des biens mal acquis. Les procès concernent des hôtels, des équipements, des unités économiques et

autres. Après la réunion du comité interministériel, il a été décidé d'octroyer 51 usines à des entreprises publiques dans une première étape. Ces entreprises doivent préserver les postes d'emploi existants, voire en créer de nouveaux.

OFFICE NATIONAL DES TERRES AGRICOLES (ONTA)

Prolongation des délais de dépôt des recours

L'Office national des terres agricoles (ONTA), a annoncé, lundi dernier, dans un communiqué sur sa page Facebook que les candidats, via la plateforme numérique du bureau national des terres agricoles, peuvent présenter des recours jusqu'à minuit (00h00), après que leurs délais ont été prolongés et l'affaire concerne chacun des éléments suivants : le troisième portefeuille immobilier pour les wilayas d'Adrar, Beni Abbès, In Guezzam, Ouargla, Timimoune et Tougourt. Le quatrième portefeuille immobilier dans les wilayas de Naama et de Ghardaïa. Le bureau a invi-



té les candidats via la plateforme à consulter le lien concerné.

ARMEMENT

La Corée du Nord teste un nouveau type de drone explosif

La Corée du Nord a procédé à l'essai d'un nouveau type de drone explosif, a rapporté un média d'Etat. Le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un a supervisé le test de cette arme samedi dernier, observant à l'aide de jumelles les drones faire exploser des cibles, selon des images diffusées par les médias d'Etat

de Pyongyang. Une photo prise le 24 août et publiée par l'agence de presse officielle de la Corée du Nord le 26 août montre le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un inspectant un test de performances de drones. Les drones testés ont correctement identifié et détruit les objectifs fixés. Équipés d'une charge

explosive, les drones suicides frappent directement des unités ennemies, dans un rayon de quelques kilomètres. Ces armes seront utilisées pour attaquer toutes les cibles ennemies au sol et en mer, a indiqué KCNA, précisant que tous les drones testés ont correctement identifié et détruit les objectifs fixés. Le

drone suicide qui rappelle le Harop peut voler à plus de 1.000 km. Il représente une menace de taille pour la Corée du Sud et ses installations critiques. En 2022, Pyongyang a envoyé des drones qui ont traversé la frontière intercoréenne, l'armée sud-coréenne n'ayant pu les abattre du fait de leur petite taille.

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

HOCINE ADRYEN
redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

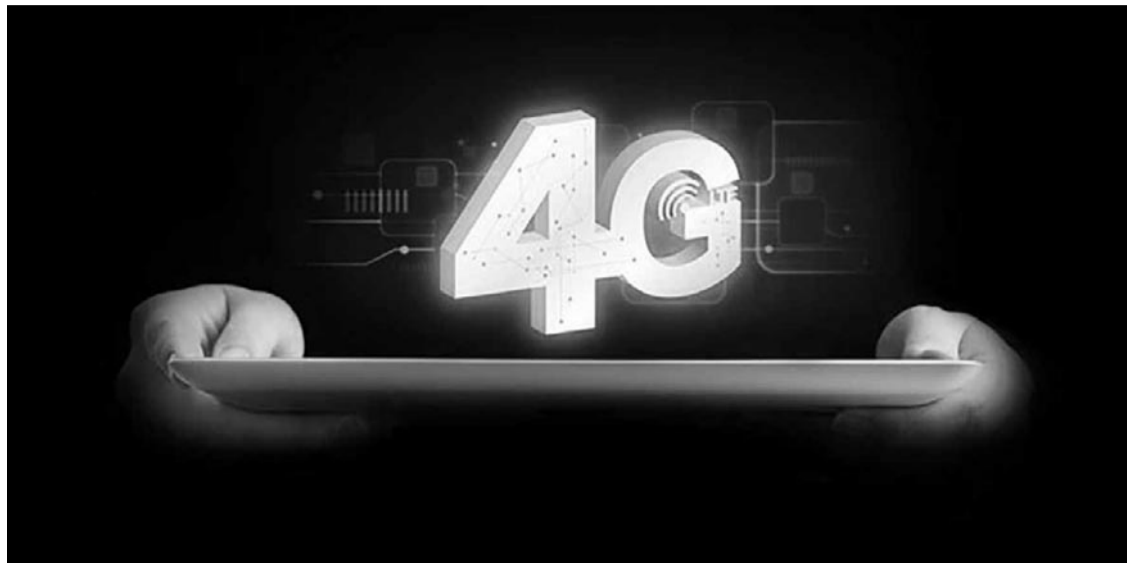
LA COUVERTURE 4G A DÉPASSÉ 85 % DE LA POPULATION

Le nombre d'abonnés passe à 48 millions, contre 37 millions il y a quatre ans

Le secteur de la Poste et des Télécommunications a renforcé, depuis 2020, ses performances en améliorant la qualité des services, leur accessibilité et les infrastructures numériques, en vue de consacrer le principe du service public à l'ensemble des citoyens, selon un rapport du ministère...

« La promotion de la qualité des services, leur rapprochement du citoyen avec l'amélioration des conditions d'accueil et d'écoute permanente de ses attentes et leur prise en charge efficace sont les objectifs majeurs que le secteur s'est attelé à atteindre à travers la feuille de route découlant du plan d'action du gouvernement en vue de mettre en œuvre les engagements du Président de la République », indique le ministère de la Poste et des Télécommunications dans ce rapport. L'approche adoptée pour la réalisation de ces objectifs repose sur deux composantes, à savoir la mise en place d'une infrastructure moderne des télécommunications et le développement d'un réseau postal de proximité via des structures réparties sur l'ensemble du territoire national à même de répondre aux besoins des habitants de façon équitable, notamment dans les zones reculées à faible densité de population, ajoute la même source. Cette stratégie a permis, entre 2020 et juin 2024, d'augmenter de manière substantielle le nombre de bureaux de poste, passant de 3.999 à 4.305,

ainsi que les bureaux itinérants, essentiels pour desservir les zones reculées, qui sont passés de 39 à 89. Le parc de guichets automatiques de billets (GAB) a connu, quant à lui, une hausse de 42 %, passant de 1.407 guichets en 2020 à 1.995 guichets à la fin du premier semestre de 2024, relève le ministère, qui prévoit de renforcer ce parc par 1000 nouveaux GAB pendant l'année en cours. Ces efforts ont permis, aussi, la création de 62 espaces multiservices à travers le pays, note la même source. Au volet des télécommunications, l'accent a été mis sur l'amélioration de l'accès à l'internet fixe et mobile. Le nombre de foyers connectés à l'internet fixe est passé de 3,5 millions en 2020 à 5,7 millions en 2024, avec une prévision d'atteindre 6 millions d'ici la fin de l'année. Le déploiement du réseau très haut débit en fibre optique (FTTH) à travers l'ensemble du territoire national a permis de raccorder 1,3 million de foyers, contre 53.000 en 2020. « Ces indicateurs quantitatifs se sont accompagnés d'une amélioration qualitative du débit, puisque la vitesse minimale a été multipliée par 5, passant de



2 à 10 Mbps. D'autres part, les investissements réalisés ont également permis d'introduire des vitesses plus élevées pour les abonnés, jusqu'à 1 Gbps, avec des prix plus bas pour les vitesses plus élevées », affirme le ministère. En ce qui concerne l'internet mobile, la couverture 4G a dépassé 85 % de la population, portant le nombre d'abonnés à 48 millions actuellement, contre 37 millions il y a quatre ans. Cette démarche a permis de doubler le volume moyen de consommation quotidienne des données par les utilisateurs d'internet mobile, en passant aujourd'hui de 3.7 Gbps en 2020 à 10 Gbps. « Une attention particulière a été accordée à la prise en charge des besoins des habitants des zones à faible

densité de population, en particulier à travers le programme de 1400 zones à densité inférieure à 200 habitants, lancé dernièrement, dans le cadre du Service universel des communications électroniques qui représente un mécanisme à travers lequel l'Etat consacre le principe du service public à l'ensemble des citoyens sur un même pied d'égalité », indique le ministère. Le secteur s'est engagé, par ailleurs, à généraliser le paiement électronique. Le nombre de cartes Edahabia en circulation a plus que doublé, atteignant 13,4 millions en 2024, contre 6 millions en 2020. Le nombre d'opérations de paiement électronique a également explosé, passant de 5 millions en 2020 à plus de 55

millions en 2023, avec une prévision de 80 millions d'ici la fin 2024, estime la même source. Sur un autre plan, le ministère de la Poste et des Télécommunications s'est penché sur les dangers du cyberespace, indiquant qu'il accordait une place centrale, dans sa stratégie, à la dimension préventive lors de l'usage des TIC. Le secteur a multiplié les campagnes de sensibilisation visant à promouvoir un usage sûr et bénéfique des TIC, en particulier pour les enfants et les utilisateurs des médias sociaux. Des actions ont été menées pour informer les citoyens sur les risques liés à l'internet, le commerce électronique, et l'utilisation des réseaux sociaux, note le rapport du ministère.

ENTREPRENEURIAT

Constante évolution de la place des femmes ces dernières années

La place de la femme dans la sphère économique et entrepreneuriale en Algérie enregistre une constante évolution ces dernières années, en témoigne la part des femmes commerçantes qui représentent une portion importante sur le nombre total des commerçants inscrits au registre du commerce. En Algérie la place de la femme dans le secteur économique a connu une évolution remarquable ces dernières années. Alors qu'en 2007 les femmes ne représentaient que 28% des commerçants inscrits au registre du commerce, leur part n'a cessé d'augmenter pour atteindre 41% en 2023. Cette progression témoigne de l'émancipation économique croissante des femmes algériennes et de leur désir grandissant de s'impliquer dans l'entrepreneuriat. Il s'agit d'une évolution qui s'inscrit dans un contexte de politiques publiques visant à encourager l'entrepreneuriat féminin, puisque depuis des années, les pouvoirs publics ont mis en place des mesures de soutien à la création d'entreprises par les femmes, notamment à travers des programmes de financement, d'accompagnement et de formation, selon les données statistiques de l'Office national des statistiques (ONS). Ces efforts ont permis de lever progressivement les obstacles socioculturels et les stéréotypes qui freinent l'accès des femmes à l'entrepreneuriat. Détaillant les données sur la femme commerçante, l'enquête relève que la répartition sectorielle de cette catégorie montre qu'elles sont particu-

lièrement présentes dans certains domaines comme le commerce de détail (52% des commerçants en 2023), l'hébergement et la restauration (50%) ainsi que les services administratifs et de soutien. Par tranche d'âge, 61% des femmes commerçantes sont âgées de 30 à 49 ans, reflétant une forte participation des femmes d'âge actif. De plus, la part des femmes est plus élevée dans les tranches d'âge les plus jeunes, signe d'une meilleure insertion des jeunes femmes sur le marché du travail ces dernières années. Cependant, des défis persistent pour assurer une véritable égalité des chances entre hommes et femmes dans le domaine du commerce. La progression de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur du commerce en Algérie est un phénomène encourageant qui traduit une évolution positive des mentalités et des politiques publiques. Toutefois, des disparités subsistent encore selon les secteurs d'activité et les tranches d'âge.

PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Mme Krikou préside une réunion de coordination sur les préparatifs de la rentrée scolaire

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a présidé, hier, par visioconférence, une réunion de coordination avec les directeurs de l'Action sociale des wilayas, consacrée aux derniers préparatifs de la rentrée scolaire des personnes aux besoins spécifiques. Dans son allocution à cette occasion, la ministre a affirmé que le secteur de la Solidarité nationale « a pris toutes les dispositions pour accueillir les enfants aux besoins spécifiques dans les meilleures conditions », notamment en ce qui concerne les aspects éducatifs et pédagogiques tout en assurant les moyens d'apprentissage nécessaires, outre les mesures d'accompagnement psychologique et social pour cette catégorie. Mme Krikou a souligné que son secteur prenait en charge près de 34.000

enfants avec différents handicaps, répartis sur 239 établissements d'éducation spécialisés relevant du secteur, et 18 annexes dotées des équipements pédagogiques nécessaires selon la nature du handicap, en sus de plus de 1.300 classes spéciales. La ministre a également révélé que de nouvelles structures seront ouvertes lors de la prochaine rentrée pour renforcer les établissements d'éducation spécialisés relevant du secteur, dotées des moyens pédagogiques nécessaires au profit des personnes aux besoins spécifiques, afin de faciliter leur apprentissage scolaire. Concernant l'encadrement, la ministre a précisé qu'il était assuré par des enseignants et des éducateurs spécialisés pour la prise en charge pédagogique, ainsi que des psychologues et des assistants sociaux pour l'accompagnement psychologique et social de ces enfants. Mme Krikou a rappelé, à cette occasion, la distribution de plus de 180.000 cartables équipés de fournitures scolaires au profit des enfants issus de familles démunies en prévision de la prochaine rentrée scolaire, soulignant le rôle des cellules de proximité relevant du secteur de la solidarité nationale pour cerner les besoins des familles nécessiteuses.

50^E SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'OCI

Participation de Belmehdi

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, prendra part les 29 et 30 août à Yaoundé (Cameroun), aux travaux de la 50e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a indiqué, hier, un com-

munié du ministère. « M. Belmehdi conduira la délégation algérienne participant à la 50e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'OCI, qui se tiendra les 29 et 30 août à Yaoundé (Cameroun) », précise la même source.

RESTITUTION DES BIENS MAL ACQUIS

Transfert de 51 unités économiques au secteur public

Le DG du Domaine national (DGDN), Abderrahmane Kheddi, révèle que son administration a reçu plus de 70 procès-verbaux d'actifs obtenus illégalement, et ce, dans le cadre des efforts des pouvoirs publics concernant la lutte contre la corruption et de récupération de ses produits...

Kheddi a expliqué, lors de son passage à la Chaîne 1, que les procès-verbaux concernent des hôtels, des usines, des équipements, des unités économiques, des biens meubles et autres objets de valeur. Il a ajouté qu'à l'issue des réunions de la commission ministérielle mixte, il a été décidé de transférer, dans un premier temps, 51 usines au profit des entreprises publiques économiques. Dans le même contexte, il a ajouté que le Conseil des contributions de l'Etat a décidé le transfert de 92 équipements, d'appareils, d'unités et d'installations industrielles aux institutions publiques, soulignant la nécessité de préserver les postes de travail et d'en créer de nouveaux. Autre mesures prises dans ce sens par la DGDN rappelle qu'en février dernier, un accord de coopération et d'échange d'informations et de données a été signé, à Alger, entre le ministère des Finances et le ministère des Affaires étrangères, qui a pour objectif la numérisation de l'inventaire des biens immobiliers relevant du domaine de l'Etat qui se trouvent à l'étranger, et le suivi de leur situation. Cet accord vise à réaliser une coopération effective

et une coordination continue entre les deux ministères, pour l'inventaire et le suivi de la situation des biens immobiliers relevant du domaine de l'Etat à l'étranger, à travers une application numérique, «Patrimoine DZ», qui facilite le suivi de la situation des représentations diplomatiques algériennes, ainsi que l'inventaire, en sus du suivi de tous ce qui relève du bien immobilier et les actualisations y afférents. Dans le même contexte, le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique entend finaliser, avant fin 2024, les procédures de récupération des biens confisqués par des décisions définitives de justice dans le cadre d'affaires de lutte contre la corruption, a indiqué lundi un responsable au ministère. «Toutes les procédures de récupération des biens confisqués seront finalisées avant la fin de l'année en cours avec le règlement définitif de ce dossier», a déclaré, dernièrement à la chaîne I, le directeur adjoint de la gouvernance des entreprises économiques et industrielles au ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Djamel Ghedir. Concernant le bilan de l'opération, le même responsable a fait



Le DG du Domaine national (DGDN), Abderrahmane Kheddi

état du transfert, en 2022 et 2024, d'un total de 108 actifs et biens saisis dans le cadre d'affaires de lutte contre la corruption au profit d'entreprises publiques économiques dans différents secteurs, notamment l'industrie et la production pharmaceutique, le tourisme, l'énergie et les mines et les travaux publics. En 2022, le transfert a concerné quinze (15) sociétés, huit (8) unités de production, cinq (5) projets de promotion immobilière, deux (2) centres commerciaux et un (1) centre d'affaires, soit un total de 31 biens et actifs, a-t-il détaillé. En 2024, 51 actifs saisis ont été transférés dans un premier temps, puis 26 autres actifs, soit un total de 77 actifs. Le secteur de l'industrie a bénéficié à lui seul du transfert de 8 actifs en 2022 et de 34 actifs en 2024 dans diverses filières industrielles, dont les matériaux de construction, les industries

agroalimentaires, la mécanique et la sidérurgie. C'est dans ce cadre que s'est ouvert hier, le procès des administrateurs judiciaires, accusés d'avoir profité de leur position pour détourner des fonds destinés à sauver des entreprises en difficulté. Le tribunal du pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed ouvre un procès retentissant visant des administrateurs accusés de malversations. Ces derniers, initialement chargés de gérer les entreprises de grands patrons, aujourd'hui en disgrâce, se retrouvent à leur tour dans le collimateur de la justice. Les noms de plusieurs groupes économiques majeurs sont cités dans cette affaire : Global Group de Hassen Arbaoui, Sovac de Mourad Oulmi, ainsi que les empires d'Ali Haddad et de Mahieddine Tahkout. Ces entreprises ont été confiées à des administrateurs judiciaires suite aux condamnations de leurs

propriétaires pour des affaires de corruption. Les administrateurs judiciaires sont accusés d'avoir détourné leur mission initiale, qui consistait à préserver les entreprises et les emplois. Au lieu de cela, ils auraient procédé à des opérations financières douteuses et à des enrichissements personnels illicites. Parmi les accusations les plus graves figurent des octrois d'honoraires exorbitants, atteignant jusqu'à 400 millions de centimes par mois, sans aucune autorisation judiciaire. Ces pratiques ont eu des conséquences désastreuses pour les entreprises concernées, qui ont vu leur situation financière se dégrader rapidement. Des milliers d'emplois ont ainsi été perdus. Le rapport d'enquête dresse un tableau sombre de la gestion de ces administrateurs. Des entreprises autrefois prospères se retrouvent aujourd'hui au bord de la faillite, les conséquences de leurs agissements se faisant cruellement ressentir sur l'économie nationale et sur le tissu social. Les mis en cause sont poursuivis pour des faits particulièrement graves : gestion illégale de fonds, abus de fonction, octroi d'avantages indus et détournement de fonds publics. Ce procès est donc attendu avec une grande attention par l'opinion publique algérienne, qui espère voir la justice rendre une décision exemplaire

Inès B.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Zitouni préside l'installation des membres du Comité de suivi

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a présidé lundi dernier, la cérémonie d'installation des nouveaux membres du Comité de suivi du commerce extérieur, mettant en avant l'intérêt accordé au dossier du commerce extérieur. Selon le ministère, l'installation de ce comité s'inscrit dans le cadre des efforts continus devant renforcer la performance du secteur du commerce et réaliser les objectifs de la croissance économique, a indiqué le ministère dans un communiqué, soulignant que Zitouni a affirmé, dans une allocution prononcée à l'occasion, que «l'activation de ce comité s'inscrit dans le cadre d'une série de mesures prises par le secteur du commerce, en collaboration, avec les secteurs concernés, dans le but

d'encadrer le commerce extérieur et d'équilibrer la balance commerciale par la promotion des exportations hors hydrocarbures, et la régulation des importations afin de préserver la production nationale». Le ministre a rappelé, selon l'APS, l'intérêt particulier accordé au dossier du commerce extérieur, insistant sur «l'activation de l'intelligence économique et d'adapter la politique du commerce extérieur aux intérêts du pays, notamment au vu des défis géostratégiques et stratégiques que connaît l'économie mondiale». L'activation dudit comité intervient en application du décret exécutif n° 09-429 portant création du comité de suivi du commerce extérieur et fixant sa composition, ses missions et son organisation, rappelle le

ministre, précisant que les nouveaux membres avaient été installés en vertu d'un arrêté ministériel qui sera publiée dans le journal officiel. Les membres sont nommés pour un mandat de trois ans renouvelables. Le comité comprend des représentants de 16 secteurs ministériels et 12 organismes officiels. Les principales missions de ce comité consistent en le suivi et l'analyse du flux d'échanges commerciaux (exportations/importations), la proposition de mesures pour la réforme et la régulation des activités du commerce extérieur, outre, l'évaluation périodique des données relatives au commerce extérieur et la proposition de nouvelles mesures relatives à la rationalisation des importations, selon le communiqué. Dans le cadre de ses missions, le comité propo-

se également des mesures relatives à la promotion des exportations hors hydrocarbures et à la facilitation du commerce extérieur, en plus de la contribution à l'analyse et à l'évaluation des accords commerciaux, tout en veillant à l'actualisation et à la fiabilité des informations économiques et statistiques, selon la même source. Par ailleurs, le ministre a insisté sur la tenue de réunions régulières et périodiques conformément au décret exécutif encadrant le travail de ce comité, soulignant que les résultats qui sanctionnent les travaux de ce comité seront soumis au Conseil national consultatif pour la promotion des exportations (CNCPE), et au Conseil supérieur de régulation des importations pour prendre les décisions appropriées, selon la même source.

PROMOTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR

L'Algérie adoptera un nouveau modèle de gestion

L'expert et consultant en géo économie, Abderrahmane Hadeff, a révélé hier, que l'Algérie s'oriente vers l'adoption d'un nouveau modèle de gestion du commerce extérieur, qui lui permettra d'exercer son rôle dans l'amélioration des performances de ce type d'échanges et dans le contrôle de son volume réel.

Hadeff a expliqué, lors de son passage à la radio nationale, que «le renforcement des capacités de production et l'adoption d'une approche efficace ont conduit l'Algérie à s'engager sur la voie de la transformation économique par excellence, et c'est une approche qui fournit de véritables outils pour promouvoir le commerce extérieur. Il a souligné la nécessité d'œuvrer à l'établissement

d'un modèle de nouvelle croissance économique basé sur l'activation de la vigilance économique, qui s'inscrit dans le cadre de l'intelligence économique à la

lumière des transformations géopolitiques majeures que connaît l'Algérie, notamment dans le domaine pétrolier. Hadeff a ajouté que le comité chargé du

suivi du commerce extérieur, installé lundi, doit mener un travail consultatif pour le suivi des flux du commerce extérieur.

OMAR REKACHE, DG DE L'AAPI :

«Une enveloppe de 6,7 milliards d'euros est autorisée pour les IDE en Algérie»

Le DG de l'Agence algérienne de promotion des investissements, Omar Rekache, a déclaré que l'enveloppe financière autorisée pour les investissements étrangers en Algérie depuis la création de l'agence dans sa nouvelle forme est d'environ 6,7 milliards d'euros.

Dans une déclaration à la chaîne Bloomberg Charq, Rekache a confirmé que le total des IDE enregistrés au niveau de l'Agence est estimé à 64 sur 165 depuis la création de l'Agence sous sa nouvelle forme en septembre 2022. En ce qui concerne la qua-

lité des investissements que les étrangers souhaitent faire en Algérie, Rekache souligne que «les énergies renouvelables sont un des projets les plus importants que les étrangers souhaitent implanter en Algérie, compte tenu du potentiel du pays dans ce domaine, ainsi que des facilités fournies par l'Etat et de sa volonté de développer davantage ce secteur». Par ailleurs, ajoute le même responsable, «l'économie circulaire de la gestion des déchets et l'économie verte constitue un des projets importants pour les investisseurs étrangers».

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAÏA
DAIRA D'AOKAS
COMMUNE D'AOKAS
NTF/0978 06 22 9113 62.0000

2 Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales No /2024

Conformément à la loi n°312 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et au décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Président de l'Assemblée Populaire Commune d'AOKAS, lance un 2 avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant:

PROJET: Entretien et réparation des écoles primaires de la Commune d'AOKAS.

Lot 03: Travaux de réfection de peinture sur murs extérieurs à l'école primaire Chouhada frères SABOUR, Commune d'Aokas.

Lot 04 Travaux de réfection de peinture sur murs extérieurs à l'école primaire Chahid HAMADI Mahmoud, Commune d'Aokas.

Lot 05: Travaux de réfection de peinture sur murs extérieurs à l'école primaire Chahid ZAITRI Abdellah Sidi Rihane, Commune d'Aokas.

Lot 06: Travaux de réfection de peinture sur murs extérieurs à l'école primaire Chahid ZAIDI Arezki Tala Oughanime, Commune d'Aokas.

Lot 07: Travaux de réfection de peinture sur murs extérieurs à l'école primaire Chahid HASSANI EL Hachemi Plateau, Commune d'Aokas.

Lot 08: Travaux de réfection de peinture sur murs extérieurs à l'école primaire Chahid KASRI Aissa Tabliout, Commune d'Aokas.

Lot 09: Travaux de réfection de peinture sur murs extérieurs à l'école primaire Chahid FELKAI Tahar Alliouene, Commune d'Aokas.

Lot 10: Travaux de réfection de peinture sur murs extérieurs à l'école primaire Chahid TAHIR Moussa Ait Aissa, Commune d'Aokas.

Lot 11: Réfection de la menuiserie en vel école primaire Chahid TAHIR Moussa Ait Aissa.

Cet avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises de droit algérien agissant en tant que personnes physiques ou morales et présentant les conditions minimales d'éligibilité citées ci-dessous.

- Chaque entreprise, peut soumissionner dans l'ensemble des lots, mais elle ne sera retenue que pour l'exécution des prestations de deux-lots maximum et l'attribution du projet se fera selon le classement des lots.

- En cas d'infirmité de la procédure de passation dans un ou plusieurs lots, les entreprises retenues dans les autres lots ne peuvent pas soumissionner hors de la relance de la procédure.

a) Capacités professionnelles :

Pour les lots 03, 04, 05, 06, 07, 09, 10:

Entreprises titulaires d'un certificat de qualification en cours de validité dans le domaine PEINTURE ou dans le secteur BATIMENT comme activité principale.

Pour le lot 11:

Entreprises titulaires d'un certificat de qualification en cours de validité dans le domaine MENUISERIE.PEC ou dans le secteur BATIMENT comme activité principale...

b) Capacités financières :

Pour les lots (09) tois

Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen supérieur ou égal à 2.000.000,00 DA justifié par un certificat d'activité (C20) des trois (03) dernières années.

c) Capacités techniques :

Pour les neuf (09) lots:

Ayant déjà réalisé au moins un projet similaire d'un montant égal ou supérieur à 2.000.000,00 DA, durant les Dix (10) dernières années y compris l'année en cours.

Les références professionnelles doivent être justifiées par des attestations de bonne exécution de travaux, délivrées par des maîtres-d'ouvrages publics.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau des Marchés Publics service technique de l'APC d'AOKAS, au troisième (03)ème étage, contre paiement et remise d'une quittance de l'ordre de Cinq mille dinars (5.000,00 DA). Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature", "offre technique" ou "offre financière" selon le cas. Ces enveloppes doivent être mises dans une autre enveloppe extérieure anonyme comportant la mention:

«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres» « zime Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales Dossier de candidature:

N° 2024 du

«Objet de l'appel d'offres»

Dossier de candidature

- 1- Lae déclaration de candidature dûment renseignée, datée, signée et cachetée;
- 2- Une déclaration de probité dûment renseignée, datée, signée et cachetée;
- 3- Les statuts pour les sociétés (SARL, SNC, EURL...);
- 4- Les documents relatifs au pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- 5- Le casier judiciaire s'il ne porte pas la mention néant accompagné d'une copie du jugement;
- 6- Les documents permettant de justifier et d'évaluer les capacités des candidats: & savoir:
 - Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité;
 - Copie des certificats d'activités (C20);

Copie des attestations de bonne exécution de travaux, délivrées par des maîtres d'ouvrages publics.

Offre Technique:

- 1- Une déclaration à souscrire dûment renseignée, datée, signée et cachetée;
- 2- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique, à savoir:
 - Un mémoire technique justificatif;
 - Les moyens matériels à mobiliser pour le projet (pour les pièces justificatives, voir dans le cahier des charges);
 - Les moyens humains à mobiliser pour le projet (pour les pièces justificatives, voir dans le cahier des charges).
- 3- 1- e cahier des charges, portant à la dernière page la mention manuscrite «< Lu et acceptée».

Offre Financière :

- A. La lettre de soumission dûment renseignée, datée signée et cachetée;
- 2- 1- e Cahier des Prescriptions Spéciales;
- 3- L. Bordereau des Prix Unitaires (BPU) rempli, signé et cacheté;
- 4- Le Détail Quantitatif et Estimatif (DOE) rempli, signé et cacheté.

La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés des Opérateurs Publics (BOMOP) ou dans la presse nationale. La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres et l'heure limite à 10 heures. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. L'ouverture des plis du dossier de candidature, de l'offre technique et de l'offre financière aura lieu en séance publique au siège de la commune d'AOKAS à 10h15 ma le jour correspondant à la date de dépôt des offres. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours augmentés de la durée de préparation des offres et ce, à compter de la date de l'ouverture des plis.

L'EXPRESS DU 27/08/2024

ANEP : N° 2416027409

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'éducation nationale

Direction de l'éducation Biskra

NIF : 411013000007026

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE Appel d'Offres Ouvert avec Exigences de Capacités Minimales N° 12/2024

Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le directeur de l'éducation de la wilaya de Biskra Déclare l'annulation de l'attribution provisoire de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°12/2024 du 15/04/2024 concernant :

Equipements d'un collège type B /5à Houraya , commune Ain Naga

LOT : Equipement de climatisation chaufferie et de froid.

Attribué provisoirement à : Eurl Gabes busines

Paru dans les quotidiens nationaux :

2024/07/24: البهجة نيوز بتاريخ:

2024/07/24 : ابتاريخ : L'EXPRESS-

2024/07/24 : بتاريخ : BOMOP -

N°	LOT	MOTIF DE L'ANNULATION
02	Equipement de climatisation chaufferie et de froid	Recour Fondé

L'EXPRESS DU 27/08/2024

ANEP : N° 2416027433

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



L'express le quotidien
@LexpressAlgerie - Journal

Déjà abonné(e)

Accueil Avis Vidéos Photos Plus

À propos Voir tout

L'Express s'engage, d'ores et déjà, à accompagner la marche de l'Algérie vers un avenir meilleur et à contribuer de façon efficace aux efforts d'infir...

380 personnes aiment ça, dont 3 de vos amis

411 personnes sont abonnées

https://www.lexpressquotidien.dz/

023 70 99 92

Envoyer un message

lexpressquotidien2021@gmail.com

Journal

Suggérer des modifications

Est-ce le numéro de téléphone correct pour cette Page ?

+21323709992

Oui Je ne suis p... Non

Créer une publication

Photo/Vidéo Je suis là Identifier des amis

L'express le quotidien 31 min

Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères

L'express le quotidien 1 h

Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc

L'express le quotidien 14 h



L'EXPRESSDZ

Transparence de la Page Voir tout

Facebook fournit des informations pour vous aider à mieux comprendre le but de cette Page. Découvrez l'historique des publications et de la gestion de cette dernière.

Page créée - 6 mars 2021

CONSTANTINE

Lancement d'une vaste opération de restauration de vieux édifices religieux

Une vaste opération de restauration de vieux édifices religieux de la ville de Constantine a été lancée par le wali, Abdelkhalak Sayouda. Il s'agit des mosquées Sidi Afane et El Kettania, la Medersa El Kettania, la Zaouia El Tidjaniya El Soufla, et la Zaouia Sayida Hafsa implantées toutes dans la vieille ville de Constantine et dont la réhabilitation s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat visant à sauvegarder et à valoriser le patrimoine de cette cité ancestrale. La restauration de ces vieux édifices religieux dont la construction de certains remonte au 16ème siècle à l'exemple de la mosquée El Kettania réalisée en 1776 devra être achevée dans un délai fixé à 8 mois pour la zaouia Sayida

Hafsa et la mosquée Sidi Affane et 12 mois pour les autres structures, selon les explications fournies sur place. Une enveloppe financière estimée à plus de 370 millions de DA a été mobilisée pour la réalisation de ces opérations, a-t-on fait savoir précisant que des techniques avancées seront utilisées pour permettre une restauration aux normes qui mettrait en valeur les spécificités architecturales de ces lieux de culte. A titre d'exemple, la réhabilitation de la mosquée El Kettania se fera selon des techniques et méthodes basées sur un relevé au scanner laser complété par un relevé traditionnel devant permettre la réalisation des documents graphiques tout en préservant la qualité architecturale



et patrimoniale du bien. Dans une déclaration à la presse, Sayouda a mis en avant l'importance de ces opérations dans la

préservation du cachet ancestral de cette ville dont l'histoire n'est pas à démontrer et a souligné également l'impact de ces projets

dans le développement du tourisme local. Il a insisté auprès des entreprises de réalisation à l'effet de respecter les délais et de veiller sur la qualité des travaux, car a-t-il souligné il s'agit là d'un travail spécifique et artistique devant être accompli par une main d'œuvre professionnelle et qualifiée. Le wali qui a sillonné les ruelles de la vieille ville et écouté les préoccupations des citoyens a par la suite donné le coup d'envoi de l'aménagement d'un périmètre urbain situé en face du lycée Abdelhamid Benbadis à proximité de la mosquée et l'université des sciences islamiques Emir Abdelkader et supervisé également le lancement des travaux d'aménagement urbain du quartier Bellevue dans la ville de Constantine.

OUM EL BOUAGHI

530 millions de DA pour des projets d'alimentation en eau potable et d'assainissement

Une enveloppe financière de 530 millions de DA a été allouée durant le mois d'août courant pour la réalisation de projets d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement dans plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi, apprend-on du directeur de l'administration locale (DAL), Tahar Merika. Cette

enveloppe a été dégagée pour la réalisation de cinq projets après une demande formulée par la direction locale des ressources en eau sur la base de fiches techniques adressées au ministère de tutelle, a précisé le même responsable. Ces projets portent ainsi sur la réalisation d'un forage de remplacement à mechta Sensa

dans la commune d'Ain Babouche, de l'approvisionnement en eau potable de la mechta Bir Lasfar dans la commune de Henchir Toumghani ainsi que sur la réalisation, la rénovation et l'équipement de canalisations de transfert et de pompage d'eau potable dans les communes d'Oum El Bouaghi, Ain Fakroun, Sigus et F'kirina, selon la même source. Ils concernent aussi l'acquisition de pompes, d'un transformateur électrique et d'équipements électriques pour des forages d'eau potable outre l'élimination des points noirs des réseaux d'assainissement dans les communes d'Ain Beida, El Amiria, Meskiana et Oum El Bouaghi, est-il noté.

BLIDA

Réception de 16 nouveaux établissements éducatifs la prochaine rentrée scolaire

Seize (16) nouveaux établissements scolaires seront ouverts dans la wilaya de Blida pour accueillir les élèves à la prochaine rentrée scolaire 2024/2025,

a-t-on appris lundi, auprès des services de la wilaya. Sur ces 16 établissements, 11 sont des groupes scolaires qui seront ouverts dans les com-

munes de Mouzaïa, Bouârfa, Chebli, Oued Djer et Bouinane, ainsi qu'au pôle urbain "feu Moudjahid Ahmed Ferroukhi" (Haouch Errih) de Meftah, a-t-on

précisé. Les nouvelles structures ont été réalisées dans le but d'assurer des conditions de scolarité idoines aux enfants des familles relogées dans les nouveaux sites d'habitation, est-il expliqué.

visant à réduire la surcharge des classes, de 88 classes d'extension, deux CEM avec demi-pension et six cantines scolaires pour assurer des repas chauds aux élèves.

Le secteur de l'éducation a aussi bénéficié d'une enveloppe de plus de deux (2) milliards de DA destinés au réaménagement et à la réhabilitation de différentes écoles primaires de la wilaya. Pour rappel, le secteur sera renforcé durant les prochains mois, avec six (6) nouveaux établissements scolaires lancés en réalisation dans plusieurs communes, en vue d'améliorer les conditions de scolarité.

SÉTIF

Ouverture de cinq espaces commerciaux pour la vente de fournitures scolaires

Au total, cinq espaces dédiés à la commercialisation de fournitures scolaires à des prix compétitifs ont été ouverts dans la wilaya de Sétif en prévision de la rentrée des classes 2024-2025, a-t-on appris, auprès des services de la wilaya. Ces espaces commerciaux, répartis à travers les communes de Sétif, d'El Eulma, d'Ain Oulmène, d'Ain Azel et de Bougaa (nord et sud de Sétif), proposent aux parents d'élèves différentes fournitures et des manuels scolaires destinés aux trois paliers de l'enseignement, proposés à des prix «très compétitifs, à la portée des bourses moyennes», a souligné la même source. Selon les services de la wilaya, ces expositions-vente qui resteront ouvertes jusqu'au lendemain de la rentrée scolaire, organisées à l'initiative de la direction du

commerce et de la promotion des exportations, en coordination avec la chambre de commerce et d'industrie El Hidhab, réunissent une cinquantaine d'opérateurs économiques. L'espace commercial inauguré lundi par le wali, Mustapha Limani, à

la salle des fêtes du centre-ville (non loin de la fontaine d'Aïn Fouara), a attiré dès la matinée un grand nombre d'écopolières et de parents qui disposent d'un choix important d'articles scolaires proposés par 17 exposants à des prix compétitifs.

EL-MENIAA

Nouveaux projets lancés dans la commune de Hassi Lefhal

Divers projets de développement, tous secteurs confondus, ont été lancés dans la commune de Hassi Lefhal, wilaya d'El Meniaa, susceptibles de promouvoir le développement local dans cette collectivité, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Lancés ou inaugurés par les autorités locales, dans cette commune située à 155 kilomètres au nord du chef-lieu de wilaya, ces projets s'inscrivent au titre des programmes de développement retenus pour la wilaya, visant l'amélioration du cadre de vie des habitants,

et impulser ainsi le développement local, a-t-on expliqué. Il s'agit de la mise en service d'une antenne communale à la cité Badiaf, lancement du projet de 100 logements publics locatifs (LPL), réalisation d'un château d'eau d'une capacité de 500 m3, au niveau de la cité El-Wiam, la mise en service d'une bibliothèque communale, et l'inauguration d'une aire de jeux de proximité au quartier Cheikh Bouamama, selon la même source. D'autres opérations de développement retenues pour la commune de Hassi Lefhal, ont

été également inspectées lors de cette visite de terrain des autorités de la wilaya, dont notamment le projet de réalisation d'un château d'eau à la cité Kilal, l'aménagement d'un marché hebdomadaire, projet de réalisation de deux salles de classes à l'école primaire Djabrit Ali, ainsi que l'inspection du chantier de construction d'un bureau de poste, a-t-on ajouté. Le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek a, lors de l'inspection de ces chantiers, insisté sur l'impératif de respecter les normes de qualité et les délais d'exécution.

TÉBESSA

119 foyers raccordés au réseau d'électricité à Chréa

Le réseau d'alimentation en électricité a été dernièrement étendu à 119 foyers de la commune de Chréa (ouest de Tébesa), apprend-on auprès de la Direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. Selon la responsable de communication de cette direction, Nardjes Benarfa, le projet d'alimentation de ces

foyers répartis sur les deux localités de Dahira Redama et Abila a été mis en service par les autorités locales à l'occasion de la Journée nationale du Moudjahid (20 août) et a nécessité la réalisation d'un réseau de 24 km de lignes et de trois transformateurs électriques. Financé dans le cadre du programme complé-

mentaire de prise en charge des localités reculées, ce projet a requis la mobilisation d'une enveloppe financière de plus de 46 millions de DA, selon la même source qui a souligné que l'objectif visé est d'améliorer le cadre de vie des habitants de ces deux localités et d'en favoriser la fixation. La commune de Chréa a

bénéficié au cours des deux dernières années de 11 opérations de raccordement de nombre de localités et agglomérations au réseau d'électricité permettant d'acheminer cette énergie vers 1.120 foyers grâce à la réalisation d'un réseau de distribution de 120 km, selon la même source.

RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

La stratégie algérienne présentée au Caire

La stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes (SN-RRC) a été présentée dans la capitale égyptienne par Abdelhamid Afra, délégué national aux risques majeurs au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, lors de la deuxième réunion des ministres arabes chargés de la réduction des risques de catastrophes, a indiqué le ministère dans un communiqué...



Lors de sa participation à cette réunion, organisée par la Ligue arabe, Afra a présenté en détail la stratégie nationale pour la gestion des risques majeurs et des catastrophes. Il a précisé que l'Algérie a, depuis 1985, mis en place plusieurs stratégies pour faire face aux

risques de catastrophes, en s'alignant sur les différentes normes et réglementation internationales et régionales. Cette approche a conduit à la création d'une structure organisationnelle et institutionnelle dédiée à la gestion des risques, composée d'unités chargées de la prévention, de l'intervention et de la réhabilitation en cas de catas-

trophe. De plus, il a indiqué qu'en 2024 : «L'Algérie a révisé sa législation relative à la prévention des grands risques et à la gestion des catastrophes». Soulignant que cette révision a pour objectif d'intégrer de nouveaux types de risques dans le cadre juridique, en réponse aux évolutions des menaces et des défis liés aux catastrophes. Il a

ajouté que «cette démarche s'inscrit dans une perspective de développement durable, assurant une meilleure préparation et une gestion plus efficace des crises». Le représentant de l'Algérie a également relevé que cette stratégie nationale est soutenue par une structure institutionnelle solide.

Celle-ci comprend des centres techniques et de recherche, ainsi que des organismes spécialisés dans divers aspects de la gestion des catastrophes. Parmi ces institutions, il a notamment cité les réseaux de surveillance sismique qui jouent un rôle déterminant dans la détection précoce des tremblements de terre. Ce réseau permet de transmettre rapidement les informations aux autorités compétentes, facilitant ainsi une intervention rapide et coordonnée. De plus, ces institutions utilisent «les réseaux sociaux pour informer et sensibiliser les citoyens, renforçant ainsi leur préparation et leur capacité de réponse face aux

crises», a-t-il affirmé. Il a également fait savoir que les unités de la Protection civile ont été renforcées par des équipements aériens avancés.

Cela a inclus l'acquisition de canadiens pour faire face aux incendies de forêt et de drones qui permettent de surveiller et d'évaluer les situations d'urgence avec une grande précision. En outre, l'Algérie a également créé un fonds spécial pour financer les initiatives visant à réduire les risques de catastrophes.

Ce fonds soutient les projets et les actions nécessaires pour améliorer la résilience du pays face aux menaces naturelles. Afra a ajouté que les efforts de l'Algérie pour réduire l'impact des risques majeurs ont été réalisés en coordination avec différents secteurs nationaux et en conformité avec les stratégies régionales et mondiales, notamment la stratégie arabe et le cadre de Sendai des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes.

LIBÉRATION CONDITIONNELLE DES DÉTENUS

Exonération du paiement d'amendes et de frais de justice

Le service de réinsertion du ministère de la Justice a décidé des mesures exceptionnelles en faveur des détenus, dont la peine à purger est inférieure à deux ans. Ils peuvent bénéficier d'une libération conditionnelle sans être tenus au paiement d'amendes et de frais de justice. Le contenu d'un message envoyé par le chef des services de réinsertion à tous les établissements pénitentiaires, qui sera publié dans le but d'informer les familles des détenus, indique : «Faites savoir aux familles des détenus qu'elles peuvent déposer les dossiers de libération conditionnelle pour les prisonniers dont la peine reste inférieure à deux ans sans être tenus au paiement des amendes et des frais de justice». Par ailleurs, les nouvelles procédures permettent également aux détenus concernés de payer ces cotisations lorsqu'ils sont hors des murs de la prison, réduisant ainsi la surpopulation dans les établissements pénitentiaires. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la promotion de la politique de

réinsertion sociale des détenus. L'article 134 de la loi portant organisation pénitentiaire et réinsertion sociale des détenus dispose qu'un détenu condamné à titre permanent ayant purgé une période probatoire de sa peine peut bénéficier d'une libération conditionnelle, s'il fait preuve de bonne conduite et présente de sérieuses garanties de son intégrité. Un détenu condamné à perpétuité peut également bénéficier d'une libération conditionnelle du son état de santé n'est pas compatible avec sa situation en prison, sur la base d'une expertise médicale préparée par 3 médecins assermentés. Pour bénéficier d'une libération conditionnelle, un ensemble de conditions doivent être remplies, qui sont les suivantes : Le détenu doit avoir une bonne conduite et un bon comportement au sein de l'établissement pénitentiaire pendant la période qu'il y a passé. Le détenu doit exprimer et prouver une volonté de s'amender de ses actes répréhensibles. Le détenu doit avoir purgé une période probatoire de la peine infligée.

ÉPOPÉE

Commémoration du 66^e anniversaire de la bataille de Djebel Stambouli

Plusieurs activités à caractère historique ont été organisées, au musée du Moudjahid de la wilaya de Mascara, à l'occasion de la commémoration du 66^e anniversaire de la bataille de Djebel Stambouli, au cours de laquelle les Moudjahidine de la glorieuse Armée de libération nationale ont infligé de lourdes pertes humaines et matérielles aux forces d'occupation française. Les activités organisées à cette occasion, à l'initiative de la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit, en coordination avec le musée du Moudjahid, ont concerné la distribution de dépliants, la projection d'un documentaire réalisé par la direction locale des Moudjahidine, ainsi que l'exposition de documents d'archives mettant en relief ce haut fait d'armes des valeureux moudjahidine, qui s'est déroulé, le 26 août 1958 au niveau de Djebel Stambouli, dans la commune d'El-Guetna sur le territoire de la zone

4 de la wilaya V historique. La manifestation a connu une affluence notable de visiteurs, notamment de chercheurs et d'enseignants de l'université Mustapha Stambouli de Mascara, note-on. D'autre part, un cadre de la direction des Moudjahidine et des ayants-droit a présenté une communication dans laquelle il a mis en exergue la portée stratégique et militaire de cette bataille pour les katibas de l'ALN dans la zone 4 de la wilaya V historique. La bataille de Djebel Stambouli a opposé une katiba de l'ALN, commandée par le défunt moudjahid Adib Miloud, à un détachement de l'armée coloniale, durant plus de 6 heures, à l'issue de laquelle plus de 160 soldats ennemis ont été abattus et un avion détruit, ainsi que plusieurs camions de transport de troupes incendiés, alors que 45 valeureux combattants de l'ALN sont tombés en martyrs, signale-t-on.

ENVENIMATION SCORPIONIQUE

Plus de 1 300 cas à El-Bayadh depuis janvier

La direction de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya d'El-Bayadh a enregistré, cette année, plus de 1.300 cas d'envenimation scorpionique, dont trois morts, a-t-on appris, lundi dernier, auprès de la DSP. La cheffe du service de prévention, Amel Belhouachi, a indiqué, à l'occasion du lancement des journées de sensibilisation sur la prévention des envenimations aux scorpions, organisées par la DSP sous le slogan «Protégeons-nous et nos enfants des piqûres scorpioniques», que ce nombre d'envenimations a été enregistré, depuis le début de l'année 2024 jusqu'au 31 juillet dernier dans les différentes communes de la wilaya. A noter que la wilaya d'El Bayadh a enregistré plus de 2.700 cas d'envenimation par les scorpions, dont quatre décès, au cours de l'année écoulée. Les autorités sanitaires ont souligné la nécessité d'accélérer le transfert des blessés vers les établissements de santé proches de chez eux pour recevoir les soins nécessaires, notant la disponibilité d'anti sérums pour ce type d'envenimation grave, tout en évitant les traitements par des méthodes

traditionnelles, qui constituent une menace pour la vie des personnes blessées. Afin de réduire les cas d'empoisonnement aux scorpions, de nombreuses campagnes de sensibilisation et de formation sont organisées, périodiquement, comme c'est le cas de cette campagne lancée depuis la place Es Salem au centre

de la ville d'El-Bayadh, encadrée par le professeur Mohamed Lamine Saidani, membre du comité des experts de lutte contre les envenimations scorpioniques, et chef du bureau de l'institut Pasteur, avec la participation de la protection civile, du Croissant rouge algérien (CRA) et d'autres acteurs. Cette manifestation de

quatre jours touchera plusieurs communes en donnant des informations pratiques au professionnels de la santé, des activistes du mouvement associatif, des conseils préventifs aux différentes couches de la société, dont les enfants, sur les méthodes pour éviter les piqûres de scorpions et de traiter certains cas.

DEMANDE DE VISA D'ÉTUDES

L'ambassade de Russie à Alger annonce de nouvelles facilitations

La représentation diplomatique de la Russie en Algérie a annoncé dans un communiqué officiel une nouvelle facilitation pour permettre aux étudiants algériens de déposer leur dossier de visa à temps et pouvoir entamer leurs études dans le pays.

Dans un communiqué, mis en ligne sur sa page officielle, l'ambassade de Russie à Alger informe que ses services consulaires enregistrent un important afflux de la part des ressortissants algériens qui souhaitent demander un visa d'études. Par ailleurs, en raison de cette

forte demande, il a été décidé d'ajouter une journée supplémentaire pour l'accueil et la réception des demandes de visa d'études.

«La Section consulaire recevra les visiteurs sollicitant un visa d'études du 18 août 2024 au 15 septembre 2024 (inclus). Chaque dimanche de 10h00 à 13h00 (strictement), selon le principe du premier arrivé, premier servi», lit-on dans le communiqué de l'ambassade de Russie à Alger. Par ailleurs, l'ambassade de la Russie informe ses clients que cette décision a été prise, à titre exceptionnel,

de manière à permettre aux étudiants algériens d'arriver en Russie dans les délais fixés par les établissements et les universités de ce pays. L'ambassade de Russie invite ces étudiants à respecter ces horaires et à ne pas faire la queue en vain.

«Veuillez noter que la réception se terminera strictement à 13 h 00, veuillez donc évaluer raisonnablement vos chances de vous rendre à la réception afin de ne pas faire la queue en vain», rappelle la représentation diplomatique de la Russie à Alger.

GUERRE EN UKRAINE

Nouvelles attaques aériennes massives sur Kiev

La Russie a intensifié ses frappes sur l'Ukraine, lançant 91 engins d'attaque incluant 10 missiles de divers types et 81 drones, selon l'armée de l'air ukrainienne...

Cette attaque survient au lendemain de la plus importante vague de bombardements en plusieurs semaines. Malgré l'efficacité de la défense aérienne ukrainienne, ces attaques ont fait des morts et des blessés: «Quatre personnes ont été tuées et seize blessées», a indiqué le président Volodymyr Zelensky sur Telegram. Les victimes ont été recensées dans les régions de Zaporijjia et de Kryvyi Rig, situées dans le sud-est de l'Ukraine. Les opérations de secours se poursuivent dans les zones touchées par les frappes et les débris, a précisé le président ukrainien. Ces nouvelles attaques s'inscrivent dans une campagne de bombardements d'envergure menée par la Russie. Lundi, des frappes massives de missiles et de drones russes avaient déjà visé les infrastructures énergétiques ukrainiennes, causant la mort de quatre personnes et forçant les autorités à imposer des coupures de courant. Cette offensive avait ciblé quinze régions ukrainiennes et impliqué «au moins 127 missiles et 109 drones», faisant de cet assaut «l'une des plus importantes attaques russes», selon le président ukrainien. L'armée ukrainienne avait alors réussi à abattre 201 des 236 engins



envoyés, selon Mykola Olestchouk, commandant des forces aériennes ukrainiennes, qui avait qualifié cet assaut de «plus grosse attaque de missiles» depuis le début du conflit. Face à cette escalade, Volodymyr Zelensky a de nouveau exhorté les pays occidentaux à fournir à l'Ukraine des armes à longue portée pour riposter contre la Russie. Cependant, cette demande reste pour l'instant sans réponse. Au niveau des opérations terrestres, le gouverneur de la région russe de Belgorod, frontalière de l'Ukraine, a dit avoir reçu des informations faisant état d'une tentative d'incursion des

forces armées ukrainiennes, plusieurs médias russes rapportent de leur côté qu'une nouvelle attaque terrestre était en cours. Le DG de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Rafael Grossi, était attendu hier, à la centrale nucléaire russe de Kursk pour estimer la situation, après le lancement d'une contre-offensive ukrainienne surprise dans la région. Rafael Grossi a affirmé dans un communiqué vouloir «évaluer de façon indépendante ce qui se passe» en visitant l'infrastructure. «La sécurité de toutes les centrales nucléaires est une question centrale et fondamentale pour

l'AIEA», a-t-il ajouté. Depuis le début de l'offensive russe en Ukraine il y a deux ans et demi, l'agence met régulièrement en garde contre le risque d'accident nucléaire dû aux combats à proximité de centrales. L'attention et l'inquiétude se concentrent jusqu'à présent sur la centrale de Zaporijjia, dans le sud de l'Ukraine, dont les troupes russes se sont emparées en mars 2022. Il y a trois semaines, le 6 août, l'Ukraine a lancé une vaste offensive transfrontalière dans la région russe de Kursk. Les troupes de Kiev assurent depuis continuer à avancer en territoire russe, tandis que celles de Moscou disent progresser dans l'est de l'Ukraine. L'AIEA dit avoir été informée par la Russie de la découverte de fragments de drones à une centaine de mètres d'une infrastructure de stockage de combustible usagé de la centrale de Kursk. L'administration de la centrale de Kursk avait aussi affirmé en octobre 2023 que celle-ci avait été la cible de trois drones ukrainiens, qui n'avaient toutefois fait ni victimes ni dégâts. Bâtie à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de la ville de Kursk, capitale régionale où résident environ 440.000 personnes, elle dispose de six réacteurs, dont deux en cours de construction. Sur les quatre autres, deux sont à l'arrêt et deux sont entièrement opérationnels. Ils sont du même type que ceux de Tchernobyl, en Ukraine, sans dôme de protection autour.

SITUATION HUMANITAIRE À GHAZA

«La situation est alarmante»

Encore une fois, l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) tire la sonnette d'alarme sur la situation à Gaza.

Deux responsables de l'Organisation humanitaire de l'ONU viennent de réaffirmer que la situation dans la bande de Gaza était alarmante et que la zone où les Ghazaouis étaient confinés dans l'enclave est exigüe et se rétrécit de jour en jour, avec les nouveaux ordres d'évacuation lancés par l'entité d'occupation au cours de ses derniers jours. Selon le site officiel de l'organisation, la porte-parole de l'UNRWA à Gaza, Louise Watridge et le directeur principal adjoint du bureau

extérieur de l'UNRWA, ont animé une conférence vidéo depuis Dar al-Balah dans le centre de Gaza où ils ont alerté sur la situation catastrophique à Gaza. Lors de cette conférence, Watridge a déclaré que des centaines de milliers de personnes sont obligées de se déplacer chaque jour d'un endroit à l'autre, en quête de refuges sûrs.

«Ce que nous voyons maintenant, ce sont les familles, les mères et les enfants qui transportent leurs bagages et qui déménagent de force, sans savoir où aller» a-t-elle indiqué.

«Il y a des chars dans les zones autrefois connues comme des zones de sécurité. Ceci est juste une autre preuve qu'il n'y a

aucun endroit sûr dans la bande de Gaza. Les gens n'ont nulle part où aller, il n'y a aucun moyen de se mettre en sécurité et l'accès aux ressources humanitaires est très limité, car les opérations humanitaires sont également déplacées dans le cadre de ces ordres d'évacuation» a-t-elle ajouté. Pour sa part, le directeur adjoint principal de l'UNRWA a déclaré que la récente série d'ordres d'évacuation a réduit la zone humanitaire à seulement 11 pour cent de toute la bande de Gaza. «Ces zones sont en fait des dunes de sable et des espaces réduits où les gens s'amassent en sur-nombre et font tout ce qu'ils peuvent pour survivre» souligne-t-il en mettant

en garde contre cet environnement dans lequel la polio pourrait rapidement se propager. «Les enfants sont sous-alimentés, le secteur de santé est dévasté, les Ghazaouis vivent dans un environnement de déchets et d'eaux usées, ils sont stressés et inquiets et leur système immunitaire affaibli», explique-t-il. Les efforts de l'ONU précisent ces responsables sont maintenant orientés vers la réussite de la campagne de vaccination contre la polio, qui débutera samedi prochain et ciblera quelque 640.000 enfants, dont 40% seront vaccinés par l'UNRWA, qui est un acteur clé de cette campagne.

Boualem B.

MAROC

Le régime du Makhzen fait la propagande d'une victoire fictive pour couvrir son scandale à Tokyo

Le scandale du Maroc dans la capitale japonaise lors de la Réunion ministérielle de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) a provoqué l'hystérie du régime du Makhzen et de sa presse, qui a donné libre cours à ses illusions en faisant la propagande d'une victoire fictive que le royaume aurait réalisée à travers une prétendue exclusion de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) de la participation au Sommet du Forum de la coopération sino-africaine (FOCAC) prévu les 5 et 6 septembre 2024 à Pékin. En effet, la presse marocaine a commencé, ces deux derniers jours, à faire la propagande de cette victoire fictive à travers une campagne médiatique visant sans nul doute à couvrir ce qu'il convient d'appeler «le scandale du Maroc à Tokyo» suite au lamentable échec des manœuvres marocaines qui avaient pour but de priver la République sahraouie de participer à la réunion ministérielle de la TICAD, tenue les 24 et 25 août 2024 au Japon. Ainsi, et

en vue de mettre à nu les mensonges colportés par le Makhzen, il est nécessaire de revenir aux décisions et pratiques de l'Union africaine (UA) concernant les partenariats. Et il importe ici de rappeler que les partenariats unissant l'UA à différents acteurs internationaux sont classés en deux catégories principales. La première catégorie concerne les partenariats multilatéraux, dans lesquels l'UA est une des principales parties. Elle assure l'organisation et la présidence avec la partie étrangère, comme c'est le cas pour la TICAD et les rencontres de l'organisation continentale avec l'Union européenne ou la Ligue arabe. La deuxième catégorie concerne les partenariats bilatéraux entre un pays et plusieurs pays africains comme c'est le cas pour le Forum de coopération sino-africain et d'autres mécanismes de partenariat liant le continent africain à d'autres pays tels que la Russie, la Corée, la Turquie et l'Italie. D'après les résolutions de l'UA, la participation à ces réunions dépend du type de partenariat en ques-

tion. C'est la formule de la participation inclusive regroupant l'ensemble des membres de l'UA qui a été retenue pour les partenariats multilatéraux, tels que la TICAD et les autres partenariats liant l'UA à l'UE et à la Ligue arabe. Ces réunions étant organisées sous la bannière de l'UA, tous ses États membres ont le droit d'y participer. En revanche, une participation limitée a été adoptée pour les partenariats bilatéraux concernant un nombre restreint de pays africains invités par le pays hôte, en fonction de la qualité et du niveau des relations bilatérales. De ce fait, le Forum sur la coopération sino-africaine a été inscrit, dès sa création en 2000, parmi les mécanismes bilatéraux liant la Chine à nombre de pays africains, car ne conférant aucun rôle à l'Organisation continentale, à savoir l'UA, qui n'est pas concernée, en effet, par ses réunions et ses conclusions. Ainsi, la République sahraouie, à l'image d'autres pays africains, n'a participé à aucune réunion de partenariat sino-africain depuis son établissement. Alors,

comment serait-elle exclue, comme le prétend le Maroc, si elle n'est même pas concernée par ces réunions qui ne relèvent pas de l'UA. L'image se clarifie ainsi de plus en plus sur les mensonges et les allégations diffusés par le Makhzen avant même la fin des travaux de la TICAD, ce Makhzen qui n'arrive pas à tenir tête aux coups successifs de l'UA, du pays hôte, le Japon, et puis du reste des pays africains qui n'ont pas digéré le comportement de bandit de la délégation marocaine. Ce qui est plus curieux, c'est que le Makhzen, qui tente de diffuser ses mensonges et ses allégations au sujet du sommet prévu en Chine, a feint d'oublier que la Chine a des positions constantes et inébranlables vis-à-vis de la question de décolonisation au Sahara occidental, des positions justement traduites par les déclarations des représentants de ce pays aux Nations unies, notamment au Conseil de sécurité, ainsi que par les communiqués émis par les autorités chinoises à maintes occasions.

ÉQUIPE NATIONALE

Petkovic face à la presse demain

Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, devrait tenir une conférence de presse demain, jeudi, au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa, en prévision du nouveau stage de l'EN qui précède les deux matchs comptant pour les éliminatoires de la CAN face à la Guinée équatoriale et le Liberia, respectivement le 5 et le 10 septembre prochain...

Le premier responsable du staff technique national devrait s'expliquer sur la liste qu'il établira pour ce stage et qu'il révélera lors de ce stage, surtout avec le retour de certains anciens. Il s'agit surtout de l'ancien capitaine des Verts, Ryad Mahrez, avec lequel il a longuement discuté après lui avoir rendu visite en Arabie Saoudite en compagnie de Houssein Aouar qui a rejoint récemment la formation saoudienne d'Al Ittihad. Il faut savoir

que beaucoup ont spéculé sur la mise à l'écart de Mahrez. On pense même que Petkovic l'a fait sciemment car il veut du sang neuf dans l'équipe, ce qu'il a nié en expliquant qu'il ne s'agissait en fait que d'un malentendu et que ce dernier reste un élément important dans le groupe. En plus donc de Mahrez, le coach des Verts devrait annoncer aussi l'arrivée d'autres éléments, à l'instar de l'ancien keeper du Chabab, Guendouzi, qui vient de rejoindre le club ira-

nien de Persépolis, et son ancien coéquipier au CRB, le défenseur Naoufel Khacef, et le milieu de terrain du CSC, Brahim Dib. Il faut savoir que le stage devrait débuter le 2 septembre prochain à Sidi Moussa, avant que la délégation ne se rende à Oran, 48 heures après, pour affronter la Guinée équatoriale et revenir à Alger après le match pour se rendre au Liberia le 8 septembre. Petkovic veut à tout prix réussir ces deux sorties de la sélection, après avoir décro-



ché un dernier succès face à l'Ouganda à Kampala. Le plus important pour lui est de renforcer ses chances de qualifica-

tion pour la phase finale de la CAN et cela passe par des succès lors de ces premiers matchs des éliminatoires. **Marouane A.**

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF (2^E TOUR PRÉLIMINAIRE)

Sept stades algériens homologués par la CAF

La Confédération africaine de football (CAF) a homologué sept (7) stades algériens pour accueillir, entre autres, les matchs du deuxième tour préliminaire des compétitions interclubs africaines (Ligue des champions et Coupe de la Confédération) pour cette saison 2024-2025, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) lundi. Les sept infrastructures sportives algériennes appelées à accueillir les

rencontres du deuxième tour préliminaire des compétitions interclubs de la CAF sont le stade 5 juillet, Nelson Mandela et chahid Ali Ammar dit Ali la Pointe, stade Hocine Ait Ahmed (Tizi-ouzou), stade Chahid Hamlaoui (Constantine), Miloud Hadeff (Oran) et 19 mai 56 (Annaba). Pour rappel, quatre clubs algériens sont qualifiés pour le deuxième tour préliminaire des compétitions interclubs de la CAF. En

Ligue des champions, le MC Alger (champion d'Algérie) et le CR Belouizdad (vice-champion) ont validé jeudi et dimanche leur billet pour le second tour de la prestigieuse compétition, tandis qu'en Coupe de la Confédération, l'Algérie sera présente avec deux équipes, le CS Constantine qui a éliminé dimanche la formation rwandaise de Police FC et l'USM Alger, ancien vainqueur de la compétition et exemptée du

premier tour. Au second tour de la Ligue des champions, le MC Alger affrontera l'US Monastir (Tunisie) et le CR Belouizdad croquera le fer avec l'AS Douanes du Burkina Faso. En Coupe de la Confédération, l'USM Alger rencontrera le Stade Tunisien et le CS Constantine affrontera les Ghanéens du FC Nsoatreman. Les matchs aller 13-15 septembre, et les rencontres retour 20-22 Septembre.

INITIÉ PAR LA FAF ET L'UNAF

Début du deuxième séminaire sur le football féminin à Alger

Le deuxième séminaire sur le football féminin qui se tient à Alger en marge de la tenue du tournoi UNAF qualificatif pour la phase finale de la Ligue des champions 2024, a débuté en présence du président de la Fédération algérienne et vice-président de l'UNAF, Walid Sadi. Ce séminaire de deux jours (26 et 27 août 2024) organisé par l'Union nord-africaine de football, sous l'égide de la CAF, et en collaboration avec la Fédération algérienne de football (FAF) est destiné principalement aux administratrices des clubs féminins algériens, avec au menu plusieurs thèmes abordés qui concernent la gestion des clubs, précise l'instance fédérale sur son site officiel. Le prési-

dent de la FAF, Walid Sadi, qui accorde beaucoup d'importance au développement du football féminin en Algérie, a présidé la cérémonie d'ouverture de ce séminaire, qui a vu la présence également du directeur exécutif de l'UNAF, Mahmoud EL Hamami ainsi que celle du SG, Nadir Bouzenad, selon la même source. Dix représentants de clubs féminins algériens en plus des trois clubs étrangers présents actuellement en Algérie (ASF Sousse, FC Tutankhamun et FA Rabat) ont pris part à ce séminaire. Pour rappel, un premier séminaire, intitulé «Football Féminin avec un staff féminin» a été organisé à Alger les 23 et 24 août 2024.

USM ALGER

Le Bolivien Adalid Terrazas s'engage

Le milieu de terrain international bolivien Adalid Terrazas (24 ans) s'est engagé avec l'USM Alger pour un contrat de trois ans, a indiqué, hier, le club de la Ligue 1 Mobilis de football sur ses réseaux sociaux. Évoluant au club d'Always Ready en Ligue de football professionnel bolivienne, le talentueux milieu de terrain compte six sélections en équipe nationale dont la dernière remonte à la Copa America 2024, organisée le mois de juillet dernier aux Etats-Unis. Le club de la capitale qui s'apprête à participer à la Coupe de la Confédération africaine s'est montré très actif sur le

marché des transferts lors du mercato estival, en renforçant son effectif avec sept joueurs évoluant dans différents compartiments. Il s'agit de l'attaquant sénégalais Sékou Gassama, le latéral gauche Lyès Chetti, les défenseurs centraux Imadeddine Azzi et Kévin Mondoko, ainsi que les milieux offensifs Houssam-Eddine Ghacha, le Nigérien Wale Musa Ali et le Congolais Glody Likonza. Dirigé par l'entraîneur tunisien Nabil Maaloul, le club se trouve actuellement Tabarka (Tunisie) pour un stage de préparation d'avant-saison, pendant lequel il devrait disputer plusieurs matchs amicaux.

36^E CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS DE BASKET-BALL

Le WO Boufarik et le TRA Draria dans la liste des participants

Les clubs de basket-ball algériens du WO Boufarik et du TRA Draria figurent dans la liste des participants à la 36^e édition du Championnat arabe des clubs de la discipline, prévue du 1 au 12 octobre à Alexandrie (Egypte), a indiqué lundi dernier, l'Union arabe de basket (UAB). Outre les deux formations algériennes, 17 autres clubs ont confirmé leur participation à ce tournoi, dont le tenant du titre, Beyrouth Club. L'instance arabe a également fait savoir que la date du tirage au sort et la formule de

compétition seront dévoilés ultérieurement. Le WO Boufarik a été sacré champion d'Algérie de basket-ball 2024, décrochant le 10^e et trophée de champion de son histoire, en remportant la finale de la Super-Division contre le TRA Draria 2-0 (aller : 83-59, retour : 60-41). La dernière édition du Championnat arabe des clubs de basket, disputée en octobre 2023 au Qatar, avait sacré du club libanais de Beyrouth Club devant l'AS Salé du Maroc sur le score de (86-75).

WOLVERHAMPTON

Ait Nouri dans le viseur de Crystal Palace

Rayan Ait Nouri, le latéral algérien de Wolverhampton, est dans le viseur du club londonien de Crystal Palace. Selon plusieurs tabloïdes anglais, Rayan Ait Nouri intéresse fortement Palace pour occuper le flanc gauche de l'attaque. Les Wolves en demandent près de 35 millions d'euros. Un échange avec le gardien Sam Johnstone pourrait également être envisagé, assurent les mêmes sources.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DES NATIONS DE VOLLEY-BALL (U18-GARÇONS) - 3^E JOURNÉE

L'Algérie bat le Maroc au tie-break

La sélection algérienne de volley-ball (U18-garçons) s'est imposée au tie-break devant son homologue marocaine (3-2: 26-24, 24-26, 18-25, 25-18, 15-08), en match comptant pour la troisième journée du Championnat d'Afrique des nations de la catégorie, disputé lundi dernier, à Tunis. C'est le troisième succès de rang des volleyeurs algériens dans le tournoi après les victoires obtenues contre le Rwanda et le Kenya sur le même score de 3 sets à 0. Les Six algériens jouera son prochain match face à la Tunisie, mardi dernier, avant de boucler le premier tour, mercredi, face à l'Egypte. Selon la formule de compétition, les quatre premiers à l'issue du premier tour se qualifient en demi-finales.



CYCLISME/PRAGUE TRACK SUMMER

Yacine Chalel 11^e au Scratch

Le cycliste international algérien Yacine Chalel a pris la 11^e place au Scratch de la Prague Track Summer, une compétition sur piste, disputée dimanche soir en République tchèque.

La course a été remportée par le Néerlandais Vincente Hoppezak, devant le Polonais Konrad Waliniak (2^e) et l'Ukrainien Vitaliy Hryniv (3^e). La veille, le coureur algérien avait pris la neuvième place sur l'Omnium, remporté par le Polonais Konrad Waliniak, devant le Roumain Daniel Crista (2^e) et l'Américain Colby Lange (3^e). Chalel a repris la compétition à la mi-août

courant, avec l'objectif de récolter un maximum de points dans la perspective d'une qualification aux prochains championnats du monde de la spécialité, prévus du 16 au 20 octobre à Copenhague (Danemark). Dans la même quête de récolte de points, Chalel sera engagé dans une autre compétition internationale, prévue jeudi et vendredi à Dudenhofen (Allemagne). Pour rappel, Chalel a déjà assuré sa participation aux Mondiaux danois, dans l'épreuve de l'Élimination, en étant à la fois champion d'Afrique et 7^e mondial. Il ne lui reste plus qu'à se qualifier sur le Scratch et l'Omnium.

LE SUÉDOIS TIRE SA RÉVÉRENCE À 76 ANS

Sven-Goran Eriksson, l'Anglais qui venait du froid

Entraîneur à succès en clubs, le Suédois Sven-Goran Eriksson, mort lundi dernier, à 76 ans des suites d'un cancer du pancréas, a été le premier étranger sélectionneur de l'Angleterre, un honneur qu'il n'a pas réussi à transformer en succès à la tête de la génération dorée des Beckham, Gerrard, Lampard et Rooney...

Il s'est longtemps battu courageusement contre la maladie mais son combat a pris fin aujourd'hui, ont déclaré ses enfants Lina et Johan dans un communiqué. A l'automne de sa vie, Sven-Goran Eriksson, né le 5 février 1948 à Sunne, voyait déjà filer le temps. Le Suédois gardera toutefois une place privilégiée dans les mémoires anglaises pour ses cinq années à la tête des Three Lions (2001-2006). Peu après l'annonce de sa mort, le prince William, qui l'avait rencontré à de multiples reprises, a rendu hommage à «un vrai gentleman du football, à son charisme et sa passion pour le jeu. C'est un jour très triste. Il a offert des souvenirs inoubliables aux fans anglais», a pour sa part commenté le patron de la Fédération, Mark Bullingham. Un hommage lui sera rendu lors du prochain match de l'Angleterre, contre la Finlande, le 10 septembre à Wembley. Attendu au tournant par les médias anglais, Eriksson

avait réussi ses débuts, comme lors du 5-1 infligé à l'Allemagne en éliminatoires du Mondial-2002.

MAUDITS QUARTS

Lors de cette Coupe du monde, l'Angleterre échoue en quarts contre le Brésil, futur vainqueur. Le scénario se répète à l'Euro-2004 et au Mondial-2006, où les Anglais s'arrêtent au même stade, à chaque fois aux tirs au but contre le Portugal. Si Eriksson n'a pas tiré le meilleur d'une génération douée, il a apporté stabilité et rigueur, au point de se voir souvent reprocher un manque d'audace dans le jeu. Réputé froid et distant, il vient pourtant au secours de ses joueurs, comme Wayne Rooney, après son carton rouge en quarts en 2006. «Je pense que vous, plus que moi, avez besoin de Wayne Rooney. Il est le garçon doré du football anglais, alors ne le tuez pas». En revanche, les tabloïds, déjà à l'origine de révélations

sur ses relations extra-conjugales, auront sa peau à lui. Quelques mois avant le Mondial-2006, il est piégé, comme d'autres célébrités, par un journaliste déguisé en cheikh. Eriksson évoque notamment avec lui son départ du poste de sélectionneur et une possible reprise d'Aston Villa. Plus que tout, Eriksson aimait le football, sa drogue, qui lui coûtera un divorce. Comme Carlo Ancelotti, il n'a jamais dirigé la sélection de son pays, mais il a réussi en clubs.

Certes, son palmarès est plus modeste que celui de l'Italien, mais il affiche une Coupe de l'UEFA avec Göteborg (1982), des titres avec Benfica et surtout la Lazio qu'il mène au deuxième scudetto de son histoire en 2000 et avec qui il gagne la Coupe des Coupes, la Supercoupe d'Europe et la Coupe d'Italie, remportée aussi avec l'AS Rome et la Sampdoria. Le président de la Lazio, Claudio Lotito, a salué l'entraîneur

le plus titré de l'histoire du club romain, mais surtout un homme droit et un gentleman. En Angleterre, même si ses brèves expériences à Manchester City et Leicester ne sont pas couronnées de succès, le gardien

tionneur furtif du Mexique, de la Côte d'Ivoire et des Philippines, entraînant également plusieurs clubs chinois. Après avoir rendu public son cancer début 2024, il avait réalisé en mars son rêve d'entraîner Liverpool le temps d'un match de charité. «C'était un jour magnifique», avait-il déclaré, très ému.



danois Kasper Schmeichel, que Eriksson a fait débiter à City en 2007, a tenu à rendre hommage à un homme incroyable. Dans les années 2000, il confirme qu'il est un globe-trotter en étant sélec-

ESPAGNE

Le Barça a trouvé une solution pour ses problèmes financiers

À trois jours de la fin du mercato, le FC Barcelone a peut-être enfin son nouveau levier pour régler ses problèmes de fair-play financier espagnol. Les médias *Mundo Deportivo* et *Sport* rapportent que le club est sur le point de finaliser un nouveau contrat avec l'équipementier américain Nike qui lui permettrait d'améliorer sa situation au regard du règlement financier de la Liga.

Il serait question d'un contrat à 90 millions d'euros par saison, assorti d'un bonus immédiat de 115 ou 120 millions d'euros. Avec ces rentrées d'argent, le Barça serait convaincu d'avoir l'autorisation de revenir à une situation où il peut, en résumé, réutiliser chaque euro récupéré pour sa masse salariale. Ce qui revient à pouvoir recruter de nouveaux joueurs sans craindre de ne pas pouvoir les inscrire et les faire jouer. Le Barça aurait déjà pris contact avec les services de La Liga pour anticiper la signature de ce nouveau contrat, afin que le feu vert puisse être donné à temps en cas de recrutement majeur de dernière minute. Des informations qui tombent au moment où la presse fait état d'un intérêt important pour Rafael Leão, l'ailier portugais de l'AC Milan. Dans une situation

financière particulièrement délicate depuis la pandémie de Covid-19, en raison notamment d'une dette colossale, le Barça a dû céder plusieurs de ses actifs et dégraisser sa masse salariale afin de respecter les règles de fair-play financier imposées par la ligue espagnole de football.

Ce qui n'a pas pour autant, lors de ce mercato estival, facilité l'inscription de Dani Olmo, finalement rendue possible par la blessure du défenseur danois Andreas Christensen. Par ailleurs, la

signature d'un nouveau contrat entre le FC Barcelone et Nike surviendrait seulement quelques mois après la discorde entre les deux parties, qui avait poussé le club catalan à rompre leur engagement actuel qui court jusqu'en juin 2028.

DANI OLMO ENFIN INSCRIT POUR JOUER EN LIGA

Le problème est provisoirement résolu pour Dani Olmo. Après la blessure au tendon d'Achille gauche de son défenseur Andreas Christensen, le club catalan a pu

inscrire sa recrue auprès de La Liga. Par conséquent, l'ancien du RB Leipzig pourrait débiter sous ses nouvelles couleurs ce mardi (21h30), sur la pelouse du Rayo Vallecano en championnat. Dani Olmo est inscrit pour l'heure jusqu'au 31 décembre prochain. Le milieu offensif espagnol n'avait pas pu jouer les deux premiers matchs de la saison en raison des problèmes financiers du Barça, liés à sa masse salariale, empêchant le joueur de figurer sur la liste officielle pour le championnat.

PORTUGAL

Cristiano Ronaldo ne pense pas à la retraite

L'Euro 2024 était-il la dernière compétition de Cristiano Ronaldo avec le Portugal? Difficile de le savoir.

Très mystérieux concernant son avenir en sélection, le joueur de 39 ans n'a livré aucun indice. Et il ne compte pas le faire dans l'immédiat.

«Quand je quitterai l'équipe nationale, je ne le dirai à personne à l'avance, ce sera une décision très spontanée de ma part, mais aussi très réfléchie. Pour le moment, ce que je veux, c'est pouvoir

aider l'équipe nationale», a-t-il révélé lors d'un entretien réalisé pour la télévision portugaise Now, diffusé lundi dernier.

En Allemagne, CR7 s'était montré en retrait lors du Championnat d'Europe, compétition dont il est le meilleur buteur de l'histoire. Mais l'édition 2024 n'a pas souri aux Portugais, qui n'ont pas réussi à trouver la faille au cours d'un chemin qui s'est arrêté en quart de finale face à l'équipe de France. Une première en

onze tournois majeurs disputés avec la sélection. Meilleur buteur de l'histoire du Portugal (130 réalisations), Cristiano Ronaldo semble plus que jamais proche de la fin de sa carrière, surtout après un Euro traversé comme un fantôme. Mais le quintuple Ballon d'or est reparti au travail comme si de rien n'était.

Pour la reprise du championnat d'Arabie saoudite avec Al Nasr, il inscrit son premier but de la saison face à Al-Raed lors du match nul de son équipe (1-1).

O MARSEILLE

Eto'o a rendu visite à Moumbagna et à Mbemba

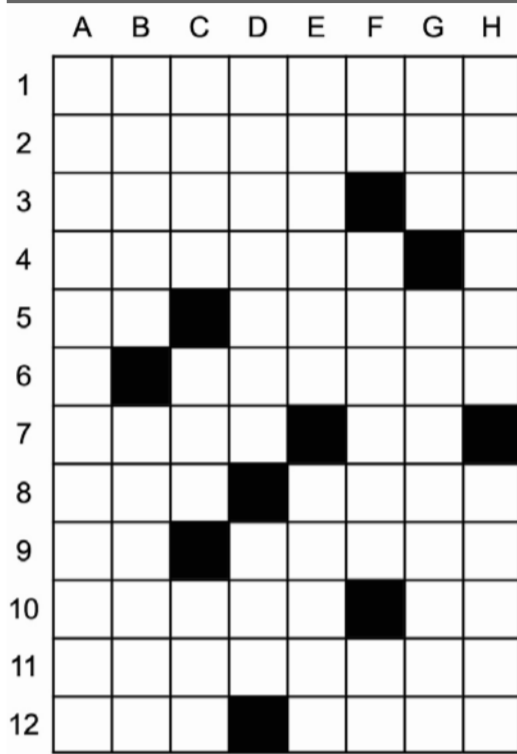
Toujours aussi critiqué au Cameroun pour sa gestion de la fédération locale, Samuel Eto'o n'en reste pas moins un président actif. Pendant le week-end, le patron de la Fecafoot s'est rendu dans le sud de la France pour y rendre visite à Faris Moumbagna. Attaquant des Lions indomptables mais gravement blessé au genou lors de la première journée de Ligue 1, le joueur de l'OM ratera plusieurs mois de compétition. Samuel Eto'o a tenu à lui assurer le soutien de tout le football camerounais. «Faris Moumba-

gna, la force de supporter... et le courage de revenir plus fort», a écrit le dirigeant en légende d'une photo avec le buteur phocéen. «Tu viens de subir une blessure au parcours. C'est hélas chose courante lorsqu'on est un compétiteur... C'est un moment douloureux, car paralysant, surtout pour le joueur professionnel que tu es... Toutefois, saches mon cher Faris, que tu as en toi toutes les ressources pour transformer ce désespoir temporaire en ESPOIR pour demain. Faris, ne doute jamais de ta capacité à transfor-

mer cette épreuve en opportunité pour les prochains jours. Je crois en ta force transcendante (parce que tu l'as prouvé sur le terrain)... pour sortir plus fort de cette épreuve», a encore estimé Samuel Eto'o en soutien à son jeune compatriote. «Tiens bon Faris! Et reçois toutes mes ondes positives Champion. Lion un jour, lion pour toujours». Mais Faris Moumbagna n'est pas le seul joueur de l'OM à avoir eu droit à une visite de Samuel Eto'o. Poussé vers la sortie cet été et même sanctionné d'une rete-

nue de salaire après une altercation avec un membre du club, Chancel Mbemba a bénéficié d'un geste fort de la part du président de la Fecafoot. Si le défenseur central de la République démocratique du Congo est devenu indésirable à l'OM, il reste l'un des meilleurs défenseurs africains. Soucieux d'afficher une certaine unité de tout le continent sur le plan footballistique, Samuel Eto'o s'est fendu d'une petite phrase lourde de sens pour afficher son sentiment sur la situation roc olympien: «Tu es notre capitaine».

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Son œuvre n'a jamais fait de mal.
- B. C'est un peu vieux pour un attaquant actuel. Finir le livre.
- C. Tel un art populaire. Bois en Inde. Il peut aller haut avec son bât.
- D. Félins d'Amérique. Base de mesure informatique.
- E. Huile bénite. Affirmas ton autorité.
- F. Chemin de bord. Conduit souterrain. Héros de Bertolt Brecht.
- G. La première venue. Vestons de lord.
- H. Qui a la raison pour elle. Combat.

HORIZONTALEMENT

- 1. Se chaussent au bout du nez.
- 2. Qui est à l'imparfait.
- 3. Canal à Guérande. Indication originelle.
- 4. Des fruits pour rien.
- 5. À la tête de la France. Passée sous silence.
- 6. Étendue désertique.
- 7. Prendras la direction. Hélium.
- 8. Exhausteur de goût. Rose, il pique à la pointe Dufour.
- 9. Symbole de bon conducteur. Attaque de banque.
- 10. Refusait de s'allonger. Désinence verbale.
- 11. Individu à la queue de cheval.
- 12. C'est une question de temps. Placée.

LES MOTS FLÉCHÉS

ALGÉRIENNE
VAINQUEUR
ACROBATE
CLIMAT PESANT
BRONZE
CE N'EST PAS LE PREMIER VENU
ADVERBE
AMPOULE D'UN GENRE NOUVEAU
IL S'ÉCLAIRE DES POTRON-MINET
CONTEMPORAIN DE CLOVIS
MARCHE
BRUTE, SOUVENT PURE ET VIERGE
FOURREAU
SIGNÉ DE SÉPARATION

APPRECIER LA VALEUR
FADEUR

BRAS RÉCONFORTANT
BRILLANT DE GRANIT

JUGE MUSULMAN
CAP AU SUD

BLESSÉS
ANCIEN CHEF YUGO-SLAVE

C'EST UN FENIL
CLÉ DE GAMME

FAIRE AIMER LE CROISSANT

FRANCHIS LE RUBICON

EN PORTÉE
RÉFÉRENCE GOLFIQUE

IL SE REMONTE EN UN ÉCLAIR
À LA MILANAISE

ALLOUÉS, OCTROYÉS
LESSIVA

NŒUD CRUCIAL
SA PERTE LAISSE FROID

CORPS DES ÉVÊQUES
CONSIGNÉS

DEVANT LE PRINCE
AMOUR DE ZEUS

NOIR OU BLANC
BONNE TÊTE EN CUISINE

SYMBOLE CHIMIQUE DU TITANE

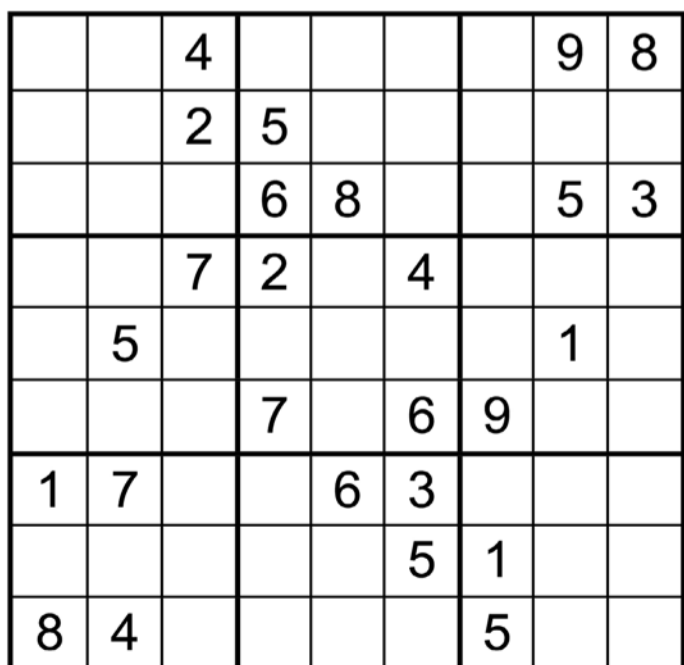
POUR DÉSIGNER

PERSONNEL

GRANDS CERCLES



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ALTO ATLAS BOLEE BOURSE CARNAVAL CERNEAU DEBIT ENLAIDIR EXAUCE
EXTRAIRE GLORIEUX IBIS LONGTEMPS MICROBE PICADOR PROMETTRE REGLER
RETICENT SATINETTE SEVRAGE TRANSITER UNANIME USINER VIRUS

L E E T E E B B S E R T
O B C R X N O A T P E N
N O U A T U L T U I L E
G R U N R T E A L C G C
T C V S A N E I I A E I
E I E I I N A M R D R T
M M B T R N I V O O I E
P I A E E U E M A R L R
S S C R D S S R E L P G

L'ÉCRIVAIN SAÏDI MOHAND OU RABAH À L'EXPRESS :

«J'ai essayé au maximum de ne pas tomber dans les travers de l'embellissement et de l'exagération»

Né en 1949 à Timri Mahmoud, Saïdi Mohand Ou Rabah a exercé comme inspecteur divisionnaire à la Direction générale des impôts. Retraité depuis 2013, il emploie son temps à écrire sur son village et sur l'Histoire de l'Algérie. «Timri Mahmoud, Histoire, Mémoire et patrimoine» est son premier ouvrage.



Nous l'avons rencontré cette semaine et nous l'avons interrogé sur son premier livre et sur ses projets d'écriture.

L'EXPRESS : COMBIEN DE TEMPS AVEZ-VOUS MIS POUR TERMINER VOTRE LIVRE TIMRI MAHMOUD, HISTOIRE, MÉMOIRE ET PATRIMOINE ?

Saïdi Mohand Ou Rabah : Entre la collecte d'informations, les entretiens avec les personnes âgées du village, ainsi que les discussions avec d'autres personnes qui se souviennent de certains événements survenus au village ou des contes et légendes que leurs parents leur ont racontés... Cela m'a pris un temps assez long, environ trois ans de recherches, ceci sans compter les 18 mois que j'ai mis pour écrire et corriger le livre.

À PART LES TÉMOIGNAGES DES VIEUX ET VIEILLES DU VILLAGE ET VOS SOUVENIRS, AVEZ-VOUS EXPLOITÉ DES DOCUMENTS ÉCRITS POUR ÉCRIRE CETTE ŒUVRE MONOGRAPHIQUE ?

Concernant la partie traitant de l'histoire du village, je n'ai utilisé

aucun document. Vous savez, la société algérienne, notamment les villages kabyles, sont beaucoup plus de tradition orale. Dans nos villages (Thoudar) retirés et planqués sur les flancs ou sur des crêtes de montagnes, tout se transmettait de bouche à oreille, de génération à génération. Ce n'est que récemment que l'écrit a été privilégié. Durant la colonisation, des missionnaires chrétiens venus dans le but d'évangéliser les populations autochtones, ont essayé de faire des esquisses historiques sur les villages occupés. C'est presque les seuls documents anciens que nous ayons sur nos villages. Mais ce n'est pas tous les villages qui ont vu l'arrivée de ces missionnaires. C'est ce manque de documents qui m'a justement poussé à écrire cet ouvrage dans la perspective de substituer l'oralité par l'écriture pour laisser un document pour les générations actuelles et futures. S'agissant de la collecte des témoignages, notamment pour le chapitre traitant

de la fondation du village et de son expansion, pour m'assurer de la véracité des informations recueillies, pour chaque question, j'interroge plusieurs personnes, hommes ou femmes, et je ne prends en considération que les réponses concordantes que je suppose plus crédibles. Toute l'écriture sur le chapitre origine et histoire du village a été produite sur le terrain, sur les lieux et sites initiaux sur lesquels ont été édifiées successivement les premières habitations des ancêtres des habitants actuels de Timri Mahmoud. A cela, il y a mes souvenirs personnels. J'ai gardé en mémoire beaucoup d'événements et scènes que j'ai intégrés dans mon ouvrage. Concernant les autres chapitres, effectivement, j'exploite des ouvrages d'auteurs algériens, notamment Khalifa Mammeri, Benyoucef Benkhedda, Mouloud Gaid, Lahcene Seriak, etc.

Y A-T-IL DES POÉSIES, DES CONTES, DES MYTHES LOCAUX

QUE VOUS AVEZ RÉCOLTÉS LORS DE VOS RECHERCHES POUR L'ÉCRITURE DE CETTE ŒUVRE ?

Oui, évidemment. J'ai récolté pas mal de contes, de proverbes, de devinettes, de légendes mais je ne les ai pas intégrés dans cet ouvrage. Je n'ai inclus que les mythes fondateurs du village. J'ai en mémoire cette légende d'un sage du village qui a sauvé sa famille des griffes d'un lion rien qu'en parlant avec l'animal.

QUEL ÉCHO A EU CETTE ŒUVRE AU SEIN DU VILLAGE ET EN ALGÉRIE EN GÉNÉRAL ?

Les habitants de notre village ont accueilli cet ouvrage avec plaisir et fierté. Il a été lu et relu par de nombreux habitants. Certains en ont acheté par dizaines pour l'offrir et faire connaître leur village à leurs amis(es) étrangers. J'ai eu également le plaisir de passer à la radio Soummam, que je salue à l'occasion. C'est le même engouement également au niveau de mon village adoptif, Ain Benian, Alger, auquel j'ai consacré un chapitre. Je tiens à dire ici que la publication de cet ouvrage a été faite dans des conditions un peu différentes des procédures habituelles. D'abord, il a été publié à compte d'auteur, donc j'ai tout pris en charge personnellement, pas de publicité, pas de distributeurs officiels d'où ce manque d'écho en dehors de la région. Un petit nombre d'exemplaires a été quand-même pris en charge par l'éditeur Rachid Oulebsir, des éditions Afriwen, chez qui ce livre a été publié.

ÉCRIRE SUR SON PROPRE VILLAGE NE FORCE-T-IL PAS À LA SUBJECTIVITÉ ?

Pas du tout ! L'Histoire ne doit, en aucun cas, être écrite avec un quel-

conque parti pris, sinon elle perd toute sa crédibilité et n'aura aucun sens. L'Histoire d'un peuple ou d'un pays doit être rapportée dans sa pleine authenticité. J'ai essayé au maximum de ne pas tomber dans les travers de l'embellissement et de l'exagération. J'ai écrit pour rendre compte, pour rapporter fidèlement ce qui est vrai et ce que je crois être proche de la vérité. Il n'y a pas évidemment d'œuvres, surtout quand il s'agit de monographies, qui ne pèchent pas par des insuffisances, des oublis...

Y AURA-T-IL UN SECOND TOME POUR CETTE MONOGRAPHIE, PARCE QUE, APPAREMMENT, RIEN QUE POUR LE CHAPITRE HISTOIRE, IL Y A ENCORE BEAUCOUP À DIRE ?

Disons oui, mais n'exagérons pas ! Il y a quelque chose en préparation ! D'abord un reportage vidéo sur le village Timri Mahmoud, actuellement au niveau du montage, un complément pour l'ouvrage et un projet destiné aux enfants sur l'Histoire de notre pays, jusqu'à la glorieuse Révolution libératrice de 1954/62. En tout cas, j'ai du temps libre, et je le consacre à la lecture et à l'écriture.

JE VOUS LAISSE CONCLURE...

Que dire sinon que je souhaite que l'Algérie se réconcilie avec elle-même et avec son histoire. Nous sommes une Nation solide qui a émergé des profondeurs de l'Histoire sur cette terre ancestrale arrosée par le sang de millions de martyrs, un million et demi, rien que durant les 7 années de la révolution 54/62.

Entretien réalisé par Boualem B.

LU POUR VOUS

«Tombeza», de Rachid Mimouni

Etendu sur un chariot branlant dans l'immonde débarras où l'on a fini par le reléguer, un homme, Tombéza, se souvient de la farce tragique que fut sa vie. Noiraud, bancal et rachitique, mais hargneux et tenace, il grandit en dépit de tous les pronostics, apprenant les gestes de la survie avant même de savoir faire ses premiers pas, se nourrissant de restes avariés, supportant sans broncher les coups et les insultes. Plus tard, il assiste à la naissance de la nouvelle Algérie et est témoin de toutes les bassesses, les lâchetés, les exactions qui l'accompagnèrent. Comment s'étonner alors des moyens qu'il emploiera pour prendre sa revanche et gagner enfin à son tour un peu de pouvoir et de considération ? Dans ce roman, Rachid Mimouni nous entraîne dans un terrible voyage au bout de la misère humaine, à la découverte d'une société en pleine agonie où tout semble se dégrader lentement mais inexorablement. «Quand je songe à mon enfance, c'est l'image des figuiers de Barbarie qui s'impose aussitôt à mon esprit. On en voit partout. Ils forment les haies naturelles des champs, mais aussi bouchent tous les horizons, brisent les rafales du vent qui vient

répandre les microscopiques épines de leurs fruits. Quelles affreuses plantes ! Toutes bardées de dards. Même leurs fruits en sont couverts. Elles poussent en profifèrent sur les terrains les plus ingrats, les plus rocaillieux. Je ressemblais à ces figuiers de Barbarie. Je grandissais en dépit de tous les pronostics, chétif et clopinant, mais hargneux et tenace ... ». Rachid Mimouni, écrivain majeur de la littérature maghrébine contemporaine, est né en 1945 à Boudouaou (Boumerdès) et est décédé à Paris des suites d'une hépatite aiguë. Il est l'auteur d'une dizaine d'ouvrages dont *Le Fleuve détourné* et *L'Honneur de la tribu*. Mimouni décrit avec minutie la déchéance et dressé un constat apocalyptique de la société. Et c'est à juste titre que Mourad Bourboune (Jeune Afrique) dira de Tombéza qu'il est un grand livre nocturne, une arme chargée jusqu'à la gueule, où court pourtant l'amour d'un homme pour son pays. L'Algérie a récemment fêté le 29^e anniversaire de la mort de son écrivain, le romancier Rachid Mimouni, un immense écrivain qui s'est retrouvé à choisir entre l'exil ou la mort au début de la décennie sanglante qui a secoué le pays

dans les années 1990. L'histoire de la vie de Rachid Mimouni (1945-1995) est un exemple de la souffrance des écrivains et auteurs algériens au cours des années 90, lorsque des menaces de mort ont contraint plus d'un à quitter le pays. Au cours d'une carrière littéraire courte mais bien remplie, Mimouni a écrit des textes narratifs traduisant ses positions audacieuses sur des questions politiques et sociales qui reflètent les préoccupations de l'Algérien depuis l'indépendance du pays jusqu'aux années 1990. L'une de ses œuvres les plus célèbres est le roman « *Le Fleuve détourné* » (1984), qui dessine l'état de tension politique et sociale que connaît l'Algérie avant le soulèvement d'octobre 1988, lorsque les Algériens se révoltent pour protester contre la détérioration de leurs conditions de vie et exigent des réformes politiques et sociales. En 1992, il publie le livre « *De la barbarie en général au fondamentalisme en particulier* », dans lequel il aborde le phénomène de l'extrémisme religieux. Au cours de cette période, des écrivains et des intellectuels ont été victimes d'attaques de groupes armés. En 1993, il publie son roman « *La Malédiction* » (Prix de la

Liberté littéraire 1994), dont les chapitres sont tirés d'événements réels évoquant l'histoire d'hommes armés s'emparant d'un hôpital de la capitale en 1991. Ce roman est à l'origine de la menace d'assassinat contre sa fille, ce qui l'a alors obligé à faire ses valises et à choisir l'exil.

ŒUVRES PRINCIPALES

1978 : *Le printemps n'en sera que plus beau*, SNED

1982 : *Le Fleuve détourné*, Stock

1983 : *Une paix à vivre*, ENAL

1984 : *Tombéza*, Stock

1989 : *L'Honneur de la tribu*, Stock

1990 : *La Ceinture de l'ogresse*, Stock - Prix de la nouvelle de l'Académie française

1991 : *Une peine à vivre*, Stock

1992 : *De la barbarie en général et de l'intégrisme en particulier*, Le Pré aux clercs

1993 : *La Malédiction*, Stock

I. Med Amine

16



- Alger 33°
- Ouargla 39°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 04:41	DOHR 12:50	ASR 16:31	MAGHREB 19:28	ISHA 20:52
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

ACCIDENTS DE LA ROUTE

49 MORTS ET 1 980 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Quarante-neuf (49) personnes sont décédées et 1 980 autres ont été blessées dans 1 430 accidents de la circulation survenus durant la période du 18 au 24 août à travers plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'El Oued où 4 personnes sont décédées et 18 autres ont été blessées dans 12 accidents de la circulation, précise la même source.

Durant la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 1 663 incendies urbains, industriels et divers, dont les plus importants ont été enregistrés à Alger avec 176 incendies, Tizi Ouzou (112) et Blida (108). En outre, 5 831 interventions ont été effectuées, durant la même période, pour le sauvetage de 373 personnes en situation de danger et l'exécution de 5 117 opérations diverses d'assistance.

VÉHICULES DE MOINS DE TROIS ANS

IMPORTATION DE PLUS DE 26 000 VOITURES EN HUIT MOIS

Les services des douanes algériennes ont confirmé l'importation de plus de 26 000 voitures de moins de 3 ans au cours des 8 premiers mois de l'année en cours. Selon la même source, l'opération d'importation de voitures de moins de 3 ans a enregistré une augmentation de 150% par rapport à l'année dernière. Le port de la capitale a accueilli plus de 12 000 voitures de moins de 3 ans.

NETFLIX ACCUEILLE LE FILM ALGÉRIEN «SIX PIEDS SUR TERRE»

UNE PLONGÉE DANS LA QUÊTE DE SOI

Maintes fois observé dans le cinéma, le film «Six pieds sur terre», premier long-métrage de Karim Bensalah, fait son entrée dans la célèbre plateforme de streaming, Netflix Mena. Les cinéphiles algériens pourront désormais regarder ce film sur le petit écran. L'annonce a été faite sur la page officielle du film qui a connu un grand succès. Elle fait savoir que depuis le 20 août 2024, le drame algérien est disponible sur Netflix Mena. «Six pieds sur terre» est le premier long-métrage délicat de Karim Bensalah, qui raconte l'histoire de Sofiane, un jeune fêtard algérien, loin de ses racines, forcé à s'interroger sur ses origines et son identité, après avoir intégré une entreprise de pompes funèbres. Alors qu'il mène sa vie loin de son héritage algérien, Sofiane, dont le rôle est incarné par le talentueux Hamza Meziani, se retrouve, du jour au lendemain, face au risque d'une expulsion, alors qu'il fait ses études à Lyon. Un seul choix s'offre à lui, aller travailler avec un de ses oncles dans une entreprise de pompes funèbres musulmanes. Par ailleurs, le film commence au moment où la vie de Sofiane se bouscule, après la réception d'un arrêté d'expulsion, prenant effet dans un mois. Son père ne pouvant plus l'aider, seul un certificat de travail sauverait la mise. Le dirigeant de l'entreprise en question confie alors Sofiane entre les mains d'un grand homme sombre et mutique, El Hadj. Ce type qui ne décroche jamais un sourire, voit la vie d'un angle différent que celui du jeune Algérien. Dans l'espoir d'obtenir un jour son précieux document, Sofiane doit se plier à l'application des instructions d'El Hadj. Tiré d'une histoire réelle, Karim Bensalah s'inspire aussi de sa propre expérience de vie pour réaliser ce premier long-métrage.

PORTEUR D'UNE CARGAISON DE 30.000 TONNES DE FIOUL

LE PÉTROLIER ALGÉRIEN IN ECKER ARRIVE AU PORT DE TRIPOLI (LIBAN)

Le pétrolier algérien In Ecker a accosté, hier, au port de Tripoli, au nord du Liban, transportant une cargaison de carburant estimée à 30.000 tonnes, dans le but de faire fonctionner les générateurs électriques du pays. Pour rappel, cette opération a été réalisée sur instruction du président de la République, qui a ordonné, le 18 août dernier, de fournir au Liban les quantités de carburant nécessaires au fonctionnement des centrales électriques et au rétablissement de l'électricité dans ce pays.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 28 AOÛT 2024 // N°890 // PRIX 20 DA

VARIOLE DU SINGE

Aucun cas déclaré en Algérie, selon l'ANSS

L'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS) a annoncé, hier, dans un communiqué, qu'aucun cas de variole du singe n'a été déclaré, à ce jour, en Algérie, soulignant qu'une importante démarche d'anticipation concernant les actions et les moyens à mettre en œuvre a été adoptée.

L'ANSS «avait réuni en date des 25 mai et 2 juin 2022 un comité ad hoc chargé du suivi de l'épidémie de la variole du singe (Mpox) correspondant à une première vague de l'épidémie et à la suite de laquelle l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) avait instauré la première urgence mondiale concernant cette épidémie, le 23 juillet 2022», souligne l'Agence.

A ce propos, l'ANSS note avoir réactivé, le 26 août 2024, «ce comité ad hoc suite à la déclaration par l'OMS du Mpox comme urgence de santé publique de portée internationale le 14 août 2024 après une hausse inattendue des contaminations à l'échelle mondiale et particulièrement en Afrique, avec plus de 3.331 nouveaux cas confirmés depuis janvier 2024, dont 2.961 en République Démocratique du Congo (RDC) avec 575 décès», précisant que l'épidémie s'est ensuite étendue aux pays voisins de la RDC.

«A ce jour, aucun cas de variole du singe n'a été déclaré en Algérie. Dans une démarche d'anticipation et de riposte nationales, l'ANSS a abordé les causes, la transmission, les symptômes, le diagnostic, les traitements et la prévention de la maladie», a-t-elle rassuré. De plus, ajoute la même source, «une importante



démarche concernant les actions et les moyens à mettre en œuvre a été adoptée, notamment en ce qui concerne la surveillance et le contrôle des frontières, la disponibilité des tests de dépistage, l'accès aux traitements et aux moyens de prévention, en particulier la vaccination, ainsi que la mise en place d'applications numériques pour le suivi en temps réel de l'évolution des cas et leur traçage». L'ANSS

indique qu'outre les experts et les membres du conseil scientifique de l'ANSS, ont pris part à cette importante réunion les représentants des secteurs chargés de la Santé, de la Production pharmaceutique, de l'Intérieur, de la Défense nationale et de la Recherche scientifique. Suite à quoi «un comité de pilotage est installé et sera chargé du suivi de la mise en œuvre de cette démarche».

AÉROPORT D'ALGER

Annnonce de la SGSIA concernant le stationnement

La Société de gestion des services et des installations de l'aéroport d'Alger (SGSIA) a publié un communiqué lundi dernier, pour rappeler aux usagers l'obligation de garer leurs véhicules uniquement dans les parkings désignés. Ce rappel intervient suite à une augmentation des infractions liées au stationnement anarchique autour de l'aéroport. Selon le communiqué, il est strictement interdit de se garer en dehors des zones de stationnement prévues. La société a mis en garde les conducteurs que toute voiture stationnée illégalement se verra poser un sabot de roue par les agents de police. Cette mesure vise à renforcer la sécurité et à garantir une fluidité de circulation autour de l'aéroport, évitant ainsi les encombrements et les situations dangereuses. La société a également précisé que les usagers doivent se diriger vers les bornes de paiement automatiques ou manuelles situées dans la station ouest pour régler les frais de stationnement. Une fois le paiement effectué, il est impératif de valider le ticket à la sortie du parking pour quitter les lieux sans encombre. Cette procédure a été mise en

place pour simplifier l'expérience des voyageurs et minimiser les retards ou désagréments potentiels. Le communiqué rappelle aussi aux usagers que le stationnement gratuit est limité à 30 minutes. Au-delà de ce délai, des frais supplémentaires sont appliqués, et tout dépassement non régularisé pourrait entraîner des complications à la sortie. La société encourage donc les voyageurs

à respecter le temps imparti pour éviter toute situation de chaos ou de frustration. Avec ces nouvelles mesures, la Société de gestion de l'aéroport d'Alger souhaite améliorer la gestion du flux des véhicules et assurer une meilleure expérience à tous les visiteurs. Le respect des règles de stationnement contribuera à maintenir un environnement ordonné et sécurisé pour tous.

LES RENCONTRES ALGÉRO-FRANÇAISES DE L'ÉNERGIE FIXÉES DU 1^{ER} AU 2 OCTOBRE À L'HÔTEL SHERATON

60 ENTREPRISES FRANÇAISES ATTENDUES

La Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI) algéro-française a annoncé l'organisation, les 1^{er} et 2 octobre, des «Rencontres de l'énergie». Cet événement est prévu à l'hôtel Sheraton à Alger, sur le thème du «développement du contenu local et de la sous-traitance afin de répondre aux attentes des autorités publiques algériennes qui souhaitent développer des partenariats industriels dans ce secteur». Les B to B permettront aux entreprises françaises et algériennes d'échanger sur les opportunités d'investis-

tissement et de partenariats commerciaux et industriels. Plus de 60 entreprises françaises, ainsi que 140 entreprises algériennes (dont le groupe Sonatrach et ses filiales) sont attendues lors de ces rencontres, révèle-ton. Des ateliers thématiques seront également organisés afin de présenter le savoir-faire des entreprises algériennes et françaises dans le secteur de l'industrie pétrolière (aval) et gazière ainsi que les attentes en matière de partenariats industriels, ajoute le communiqué de la CCI algéro-française.

